



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

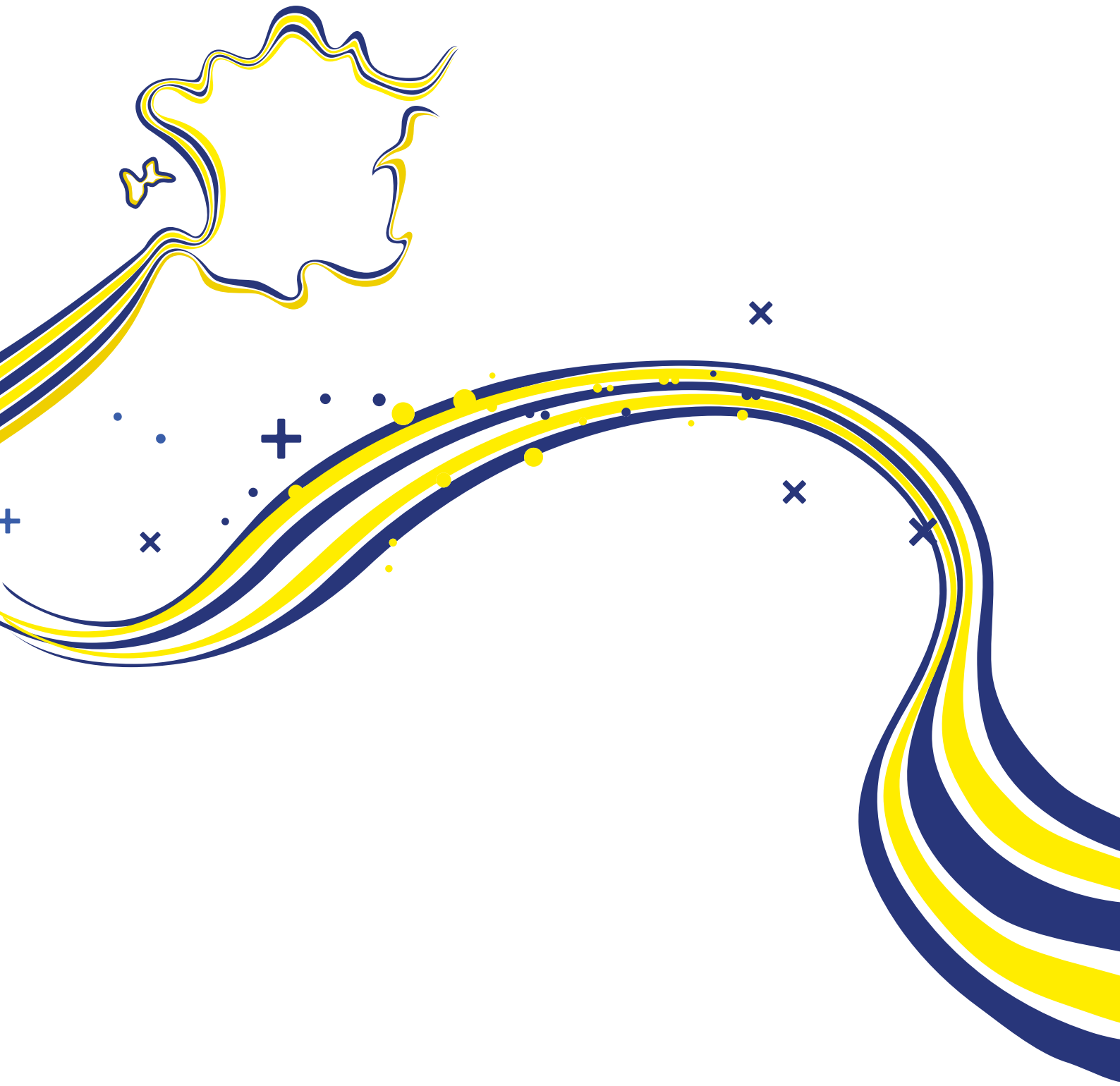
Liberté
Égalité
Fraternité



Des pratiques exemplaires d'aménagements accessibles

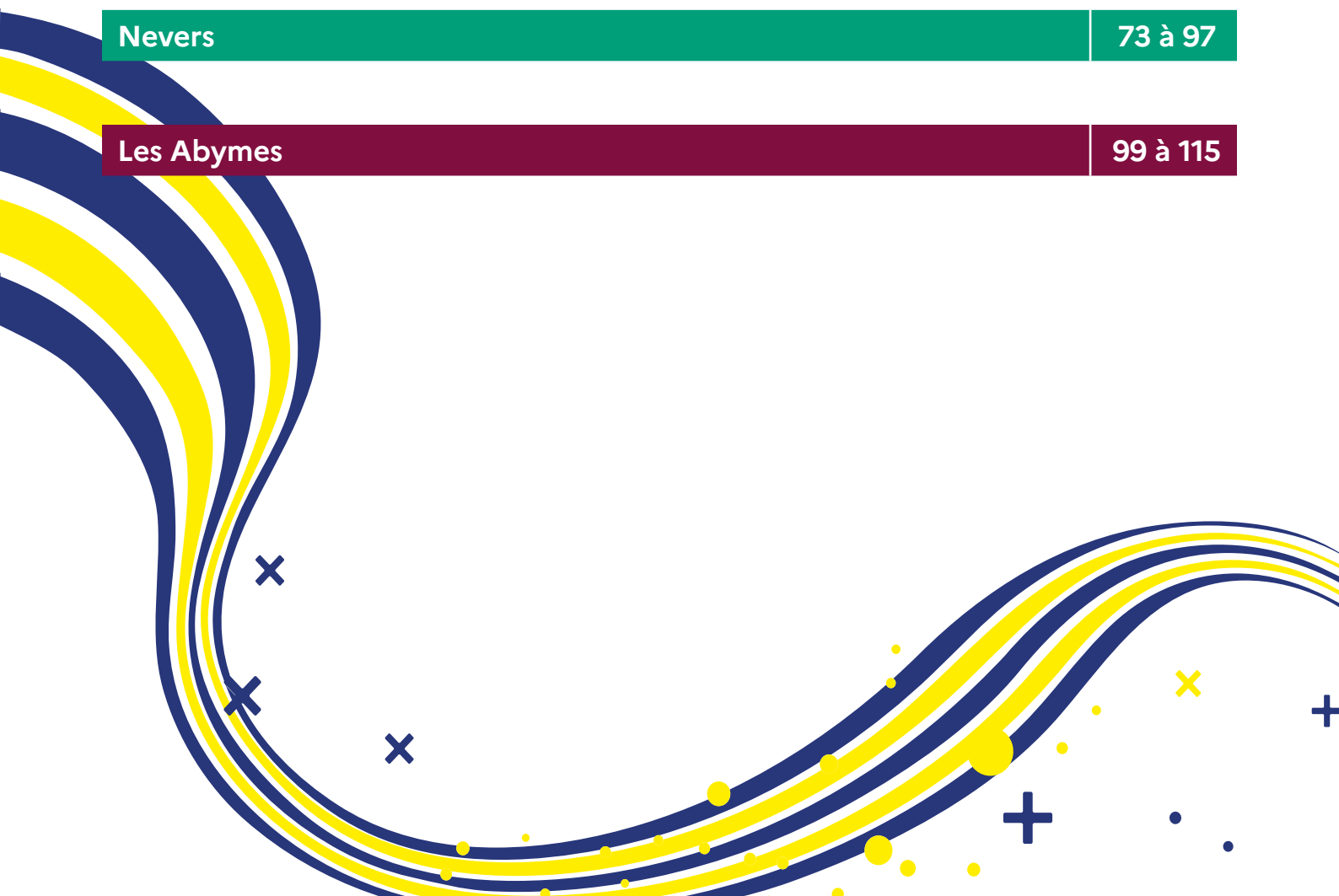


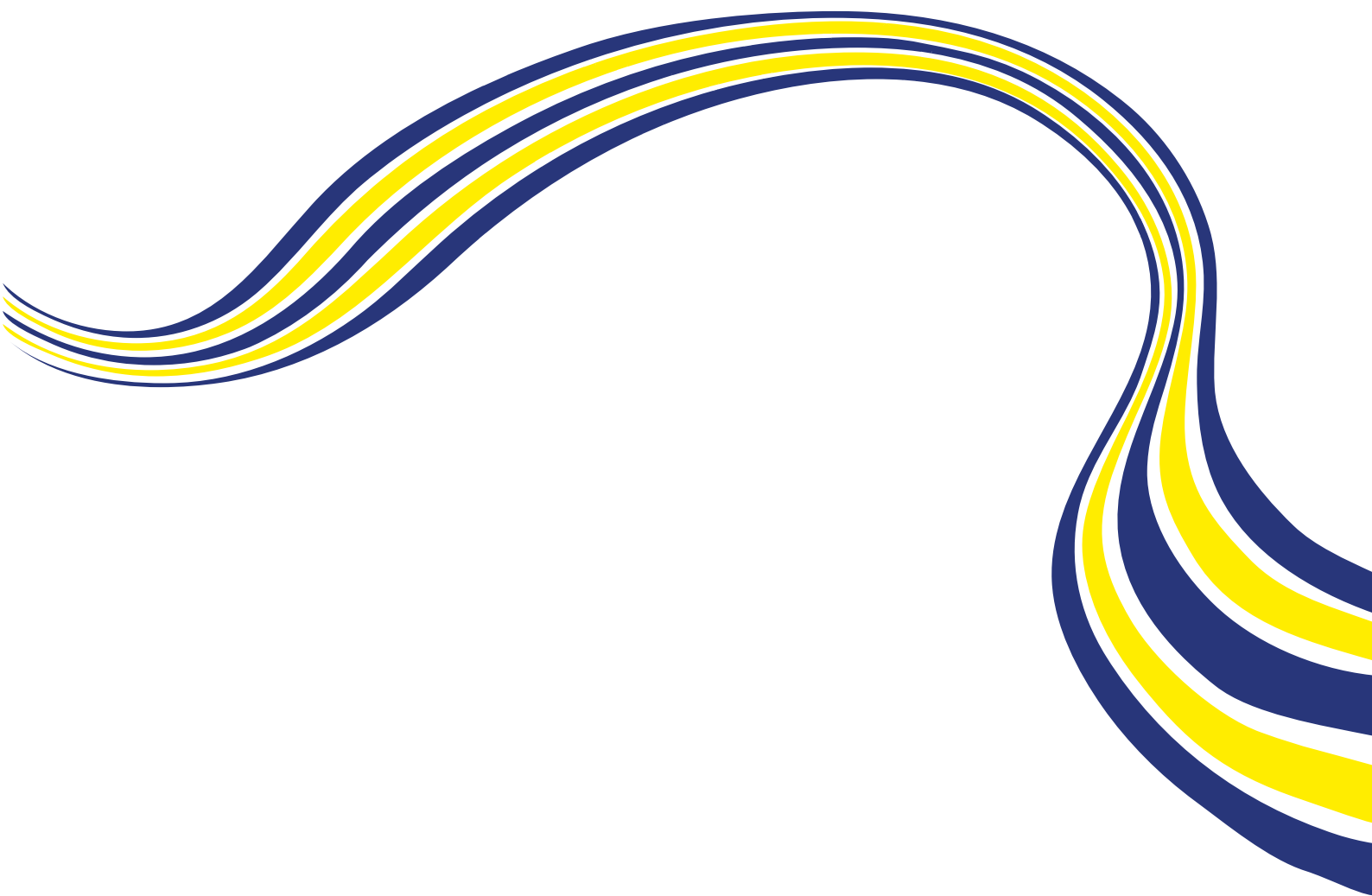
Mai 2025



Sommaire

Avant-propos	5
Grenoble	7 à 17
Paris	19 à 37
Clichy-la-Garenne	39 à 53
Vannes	55 à 63
La Chapelle en Vercors	65 à 71
Nevers	73 à 97
Les Abymes	99 à 115





Avant-propos

En cette année des 20 ans de la loi du 11 février 2005, la Délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) est à nouveau mobilisée, pour identifier et mettre en valeur les réalisations dont l'exemplarité justifie capitalisation, retour d'expérience et large diffusion auprès des différents acteurs locaux.

Ce choix d'une accessibilité proche du terrain, et ancrée dans les territoires, a fait ses preuves tout en se précisant, au fil des années.

Il privilégie le partage d'expériences concrètes et palpables ; la DMA le revendique à un double titre.

Tout d'abord, parce qu'il permet de valoriser, des réalisations qui améliorent les conditions de vie quotidiennes des personnes handicapées et à mobilité réduite, et aussi de toutes et tous.

Mais aussi et surtout parce que ces initiatives nourrissent, par leurs enseignements, la réflexion d'autres acteurs de l'accessibilité universelle et les encourage dans leur action.

Ces projets multiformes témoignent du dynamisme présent de nos villes grandes, moyennes et petites villes, certaines petites par la taille mais grandes par leurs ambitions.

Plus que des projets techniques structurants aboutis, ces réalisations de terrain sont avant tout de belles aventures humaines marquées du sceau de la solidarité, et de la variété : ce peut être une aire de jeu pour enfants, une promenade, un quartier, un cœur de ville, une rue commerçante.

Le plus souvent elles s'accompagnent aussi d'une écologie raisonnée et d'un respect de la biodiversité : des trésors à partager.

Je suis convaincu, qu'année après année, la multiplication de ces initiatives, telles des pierres fines bien taillées pour la qualité d'usage, permettra l'édification de la ville de demain, une cité fraternelle, inclusive, accessible.

Gaël LE BOURGEOIS

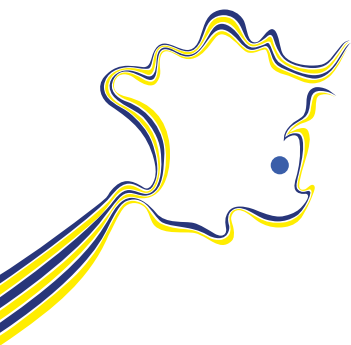
Délégué ministériel
à l'Accessibilité



GRENOBLE



Isère (38) - 156 389 habitants¹



Opération "Cœur de ville, Cœurs de métropole"

✦ Contexte

Ancienne capitale du Dauphiné, Grenoble est la 4^e commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes en nombre d'habitants. Avec son agglomération de 156 389 habitants, elle est la plus grande métropole des Alpes. Grenoble a accueilli les Jeux Olympiques d'hiver, en 1968. Grenoble est située entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse, du Taillefer et de la chaîne de Belledonne. Elle est au confluent de l'Isère et du Drac.

✦ Données clés

Maître d'ouvrage : Grenoble Alpes Métropole et ville de Grenoble

Maître d'œuvre : bureau d'études en régie Grenoble Alpes Métropole

Montant des travaux : 10 millions € dont 6 à 8 dédiés aux espaces publics. Le budget de l'opération, suivant la délibération du 3 février 2017, est réparti en millions d'euros (M€) de la manière suivante :

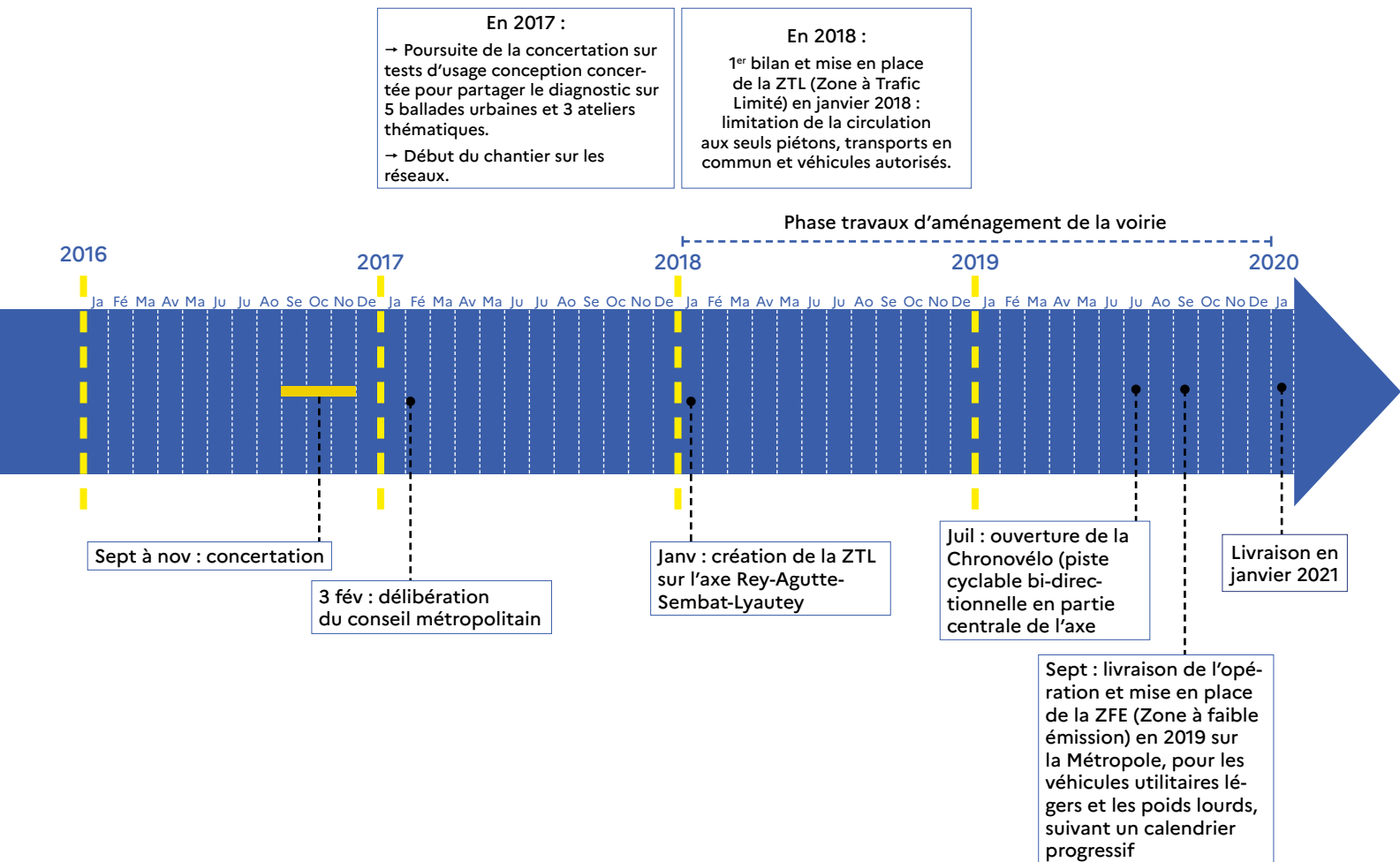
- ▮ Métropole 5,4 M€ ;
- ▮ Ville de Grenoble 3,6 M€ ;
- ▮ Syndicat mixte des transports en commun 1 M€.

Quelques montants en millions d'euros (M€) TTC relatifs aux principaux postes de travaux liés à l'accessibilité :

- ▮ modification du plan de circulation (jalonnement, feux de circulation et feux sonores, plan de stationnement dont places adaptées) : 2,2 M€ ;
- ▮ travaux d'aménagement de l'espace public, dont accessibilité : 5,8 M€ ;
- ▮ concertation information : 0,3 M€ ;
- ▮ aides à l'accessibilité aux commerces : 0,03 M€ ;
- ▮ bandes d'interception en résine gravillonnée : 0,007 M€.

¹ Source : INSEE

★ Calendrier



★ Objectifs

Cette démarche « Cœurs de ville, Cœurs de Métropole Grenoble » intègre toutes les dimensions urbaines : amélioration de la qualité des espaces publics, refonte du plan de déplacements et de stationnement, soutien aux commerces et à l'artisanat, développement des transports en commun et des mobilités douces, végétalisation, piétonnisation des rues et accessibilité et création de zone de rencontre.

✦ Démarche

Le projet « Cœurs de ville, Cœurs de Métropole » est une démarche qui s'appuie sur des politiques innovantes sur le territoire et qui vise à redynamiser les commerces de centre-ville par le biais de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, à réduire la vitesse en ville, à améliorer les transports collectifs, à favoriser les mobilités douces et durables, à améliorer la qualité de l'air et réduire le bruit.



➔ L'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour redynamiser les commerces du centre-ville

Dans un contexte où la fréquentation nationale des commerces des centres-villes est en recul et où l'e-commerce se développe fortement, Grenoble maintient une belle attractivité de ses commerces. Mesurés depuis mai 2017, les déplacements à pied dans le centre-ville sont en augmentation de plus de 3 % de 2017 à 2019. Parallèlement, le taux de vacance des commerces est de 0,5 % sur la même période. La vacance commerciale a baissé de 1,2 points (avant 8.2%, après 7%)

C'est, entre autres, le résultat d'importants travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics des rues du centre-ville, du changement de statut de plusieurs axes devenus des zones de rencontre et d'une politique de piétonnisation de plusieurs rues.



Des espaces sans voitures, de larges cheminements

Les aménagements sont qualitatifs par le choix des matériaux (pierre naturelle, métal, bois, etc.), des mobiliers et des équipements. Ainsi, tous les mobiliers bas accidentogènes, car pas détectables par les personnes aveugles ou malvoyantes se déplaçant à l'aide d'une canne tout comme par les personnes âgées ou par les personnes valides mais distraites, ont été retirés.

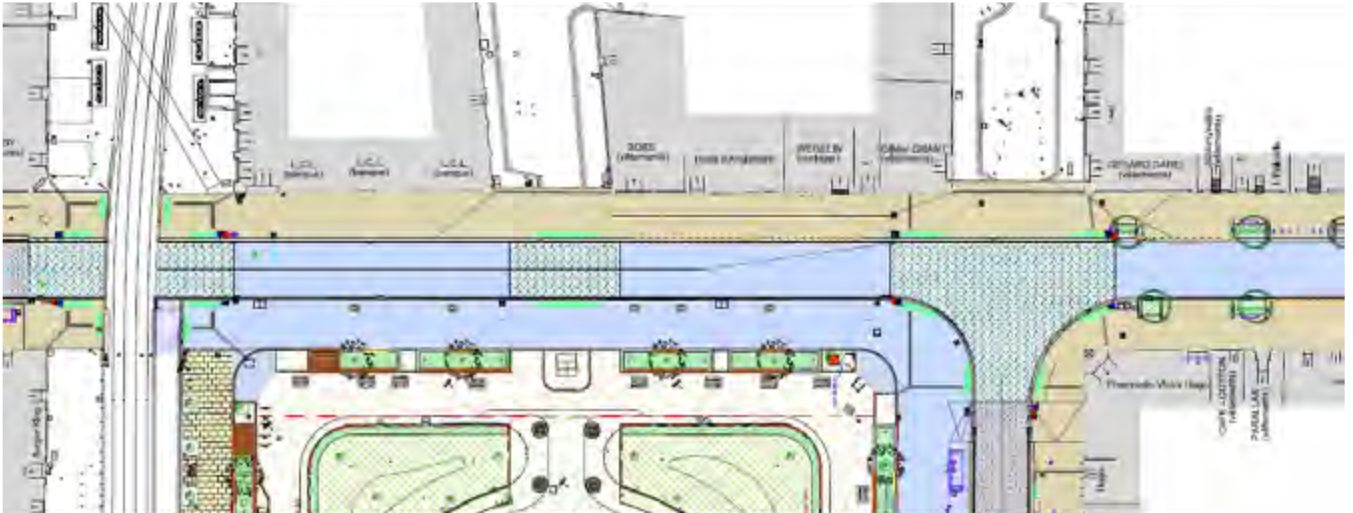
Les trottoirs ont été élargis sur les axes circulés -largeur moyenne de 4 à 6 mètres- avec un alignement de tout le mobilier d'assise, de propreté, de sécurité et d'éclairage, les traversées piétonnes sont détectables et repérables, les feux sont sonorisés, la signalétique au sol est conforme aux normes en vigueur et des bandes d'interception sont installées sur les principales traversées à l'attention des personnes aveugles ou malvoyantes.



Une aide au guidage podotactile multidirectionnelle



Une traversée piétonne sécurisée



L'accessibilité des commerces est favorisée grâce au dispositif d'aides financières en faveur de l'accessibilité des commerces de proximité (Fonds d'intervention métropolitain de 3 000 € d'aide directe pour les travaux d'accessibilité : seuil/rampe, porte automatique, sanitaires adaptés, banque d'accueil abaissée, etc.). Le service commerce de la Métropole est chargé de sensibiliser les commerçants et de les accompagner dans leurs démarches.

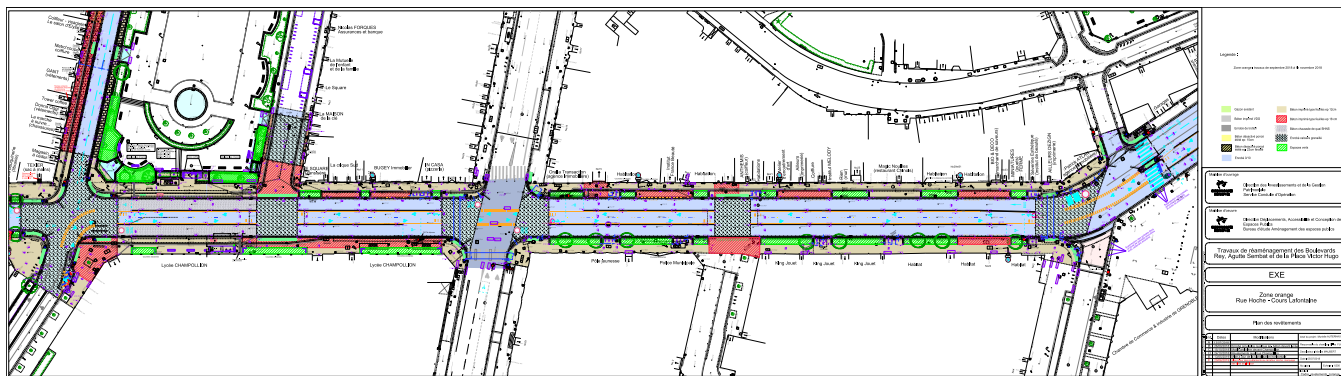
➔ Une vitesse en ville apaisée

Une zone à trafic limité (ZTL) a été instituée en centre-ville, sur le boulevard Augutte-Sembat et les rues adjacentes. L'accès et la circulation dans le périmètre de la ZTL sont réservés aux piétons, aux cyclistes aux transports collectifs (bus et cars des lignes régulières) ainsi qu'aux véhicules disposant d'une autorisation de circuler.



Cette ZTL répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et poursuivre la piétonnisation du centre-ville ;
- ▶ Limiter la circulation automobile tout en maintenant des accès aux riverains, aux commerçants du secteur et aux services de secours ;
- ▶ Favoriser l'usage des transports collectifs et du vélo, avec un axe Chronovélo bidirectionnel au centre de l'axe Rey-Sembat-Lyautey.



La zone à trafic limité après travaux

Des places de stationnement adapté sont aménagées autour de la zone élargie. Ces places sont regroupées en poche de une à trois places, pour faciliter leur localisation et éviter à l'usager de tourner en rond dans le centre-ville. Les usagers titulaires de la carte mobilité inclusion sont autorisés, à titre dérogatoire, à circuler dans la zone à trafic limité pour maintenir l'accessibilité au centre-ville.

Ce nouveau partage de l'espace public contribue à l'amélioration du cadre de vie et à une ville plus apaisée : moins de bruit, moins de pollution.

Déjà observée depuis de nombreuses années, avec une diminution continue du nombre de véhicules qui entrent ou qui sortent du périmètre central de la ville, la baisse du trafic routier de transit aux entrées de la ville se confirme depuis la mise en place du nouveau plan de circulation avec -3 % pour les sorties et -4 % pour les entrées sur le centre de Grenoble. Entre avant le projet et après, la circulation a fortement baissé dans le centre-ville : -26% dans les sens nord<>sud et -12% dans les sens E<>O.

Dans le même temps, il est à noter la hausse de la marche à pied de 3 %.



La voirie avant travaux et création de la ZTL





Un nouveau partage de l'espace public qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et à une ville plus apaisée

Par ailleurs, la fréquentation des parkings relais du réseau TAG est en hausse de 7 % depuis la mise en place du plan de circulation en 2017.

➔ Améliorer les transports collectifs

L'amélioration a porté tant sur les points d'arrêt que sur la qualité du service.

Sur le cœur de ville, les points d'arrêt de transport collectif qui étaient déjà accessibles avant la réalisation des travaux sont aménagés suivant les nouveaux critères d'accessibilité du Syndicat mixte des transports en commun de la Métropole : abris bus protégés avec du mobilier confortable -assises et assis-debout couvert par du bois-, informations voyageur à hauteur de vue, nouveaux services pour les usagers -écrans d'information voyageur, signalétique multimodale, ports usb, etc.-, réduction de la publicité au profit de l'information voyageur, éclairage par LED.

Les arrêts de bus et de tram sont équipés de bandes d'interception engravées au sol, pour faciliter leur repérage et de bandes podotactiles qui permettent de localiser la porte d'entrée du matériel roulant.

La fréquentation des bus passant par l'axe principal Rey Sembat Lyautey a fortement augmenté avant/après +9,4%.



Les mobilités douces et durables privilégiées

→ Favoriser les mobilités douces et durables

La pratique du vélo n'est pas nouvelle à Grenoble et est toujours en forte progression. La part vélo dans les déplacements a augmenté de 30 % sur l'ensemble de la Métropole entre 2009 et 2017. Dans le centre-ville, la pratique du vélo continue de progresser avec une hausse de 5 % entre 2016 et 2017.

Sur CVCMDG l'offre de stationnement vélo avant/après a augmenté x 2,4 pour atteindre 1000 arceaux.



Un territoire qui favorise la marche et les déplacements à pieds

Le territoire a également mis en place le service de location Métrovélo, qui enregistre 2 millions de locations à la journée par an.

Une autre manière de se déplacer en centre-ville est la marche à pied. 35 % des déplacements se font à pied.

La marche, en augmentation de 3 % sur le centre-ville depuis le mois de mai 2017, et vouée à augmenter encore à l'avenir grâce aux aménagements prévus de la démarche Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole, est de nature à améliorer encore le dynamisme commercial et économique du territoire. En effet, outre l'amélioration du niveau d'accessibilité de la voirie

et des espaces publics, ceux-ci sont équipés de mobiliers d'assise et de repos et ont bénéficié d'un programme de végétalisation qui rend plus attractif encore le centre-ville.

➔ Améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores

Pour parvenir à améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores, plusieurs actions sont menées concomitamment : création de ZLT, réduction de la vitesse en ville, priorité donnée aux transports collectifs et développement de la pratique du vélo et de la marche. À cela, le territoire a ajouté un plan de végétalisation des espaces publics ; 50 arbres ont été plantés sur le périmètre du projet, favorisant la création d'îlots de fraîcheur et embellissant la ville.

Au-delà du travail réalisé et ayant vocation à se poursuivre, et afin de mesurer toutes les évolutions, l'observatoire Cœurs de Villes, Cœurs de Métropole mène des études complémentaires notamment sur la qualité de l'air, sur le bruit et sur la sécurité routière.

En 2018, une campagne de mesure a été menée avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes sur la qualité de l'air, avec le même dispositif qu'en 2016, à savoir 4 campagnes de semaines dont les résultats viennent compléter les mesures effectuées à la station de la Caserne Bonne. Principal indicateur, la moyenne des mesures pour le NO² (dioxyde d'azote), NO (oxyde d'azote) et PM10 (particules fines d'un diamètre <10 microns) sur les grands boulevards et la Rocade Sud, en 2018, est la plus basse jamais mesurée sur ces deux stations.

Par ailleurs, le bruit et la sécurité des déplacements feront l'objet de campagne complémentaires, dans la perspective de mieux connaître les évolutions des niveaux de bruit et de l'accidentalité sur le périmètre du projet.

En complémentarité des études menées par la Chambre de commerce et d'industrie notamment, la vie commerciale continue d'être étudiée s'agissant, entre autres, de l'occupation et des mutations commerciales

Une large concertation a été réalisée dans le cadre du projet Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole. Une concertation spécifique accessibilité a été menée par l'équipe de maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre, avec l'appui de la mission Accessibilité Handicap de la Métropole. Six séances de concertation accessibilité ont réuni, de 2017 à 2019, un panel d'usagers représentants les différents types de handicap (APF France Handicap, Afiph, AVH, AFM, Cdthed, Point de vue sur la ville, SEP Rhône-Alpes) à chaque étape du projet. Un test des matériaux a également été réalisé pour le choix dispositif d'interception, des bandes d'éveil de vigilance et les contrastes des matériaux. Grenoble et Grenoble Alpes Métropole considère que ce principe de concertation et de co-construction avec les usagers et associations du champ du handicap sont une des clés de la réussite des projets.



Un plan de végétalisation de l'espace public est mis en place ©Lucas Frangella

Chiffres

- **1 an** de concertation et **70 réunions** au total.
- Baisse du trafic routier sens E <> O **-26%**, sens N <> S **-12%**, vitesse réduite à **30 km/h**.
- Hausse de la marche à pied **+3 %**, **35 %** des Grenoblois se déplacent à pieds.
- Plantation de **66 arbres** favorisant la création d'ilots de fraîcheur.
- Développement de l'offre de déplacement à vélo : nombre de cyclistes **multiplié par 6** sur la Chronovélo.
- Service de location Métrovélo en forte évolution **+8,5 %**.
- Transports en commun **+5 %** de fréquentation.
- Revitalisation du commerce local : baisse du taux de vacance commerciale de **8,2 à 7 %**.
- Aide à l'accessibilité des commerces 2018/19 (plafond de **7 500 €** par commerce) sur le périmètre concerné par les travaux : **32 000 €, 7 commerces** aidés.



Contact :

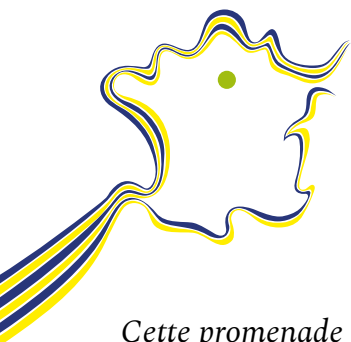
Ville de Grenoble - Grenoble Alpes Métropole - M. Hervé BUISSIER
3, rue Malakoff - 38000 Grenoble - Tél. : 04 85 59 87 30
Mél : herve.buissier@grenoblealpesmetropole.fr

PARIS



Paris 14^e arrondissement - 135 964 habitants²

Paris intra-muros - 2 187 526 habitants³



Paris & atelier NOUS Architectes Urbanistes

Cette promenade relie la petite Ceinture à la Coulée verte Vercingétorix.

Elle a été conçue sur le site de l'ancien hôpital Broussais. Son tracé s'inspire de la pipistrelle, espèce protégée de chauve-souris que l'on trouve sur la petite Ceinture qui abrite la plus grande colonie d'Europe. Le cheminement reprend la structure de son aile et conduit le promeneur vers quatre salons alliant détente, sport et activités ludiques. La palette végétale favorise la biodiversité et le paysage se construit au gré des volumes de végétaux.



✦ Contexte

Inaugurée en 2019, cette réalisation est avant tout un travail d'équipe et de concertation qui pendant 9 années a réuni riverains, écoliers, lycéens, associations et architectes pour partager les idées et les savoir-faire autour de tables rondes, ateliers et interventions en milieu scolaire.

² Source INSEE, RP 2007, RP 2012 et RP 2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

³ Source INSEE, état civil en géographie au 01/01/2019

✦ Données clés

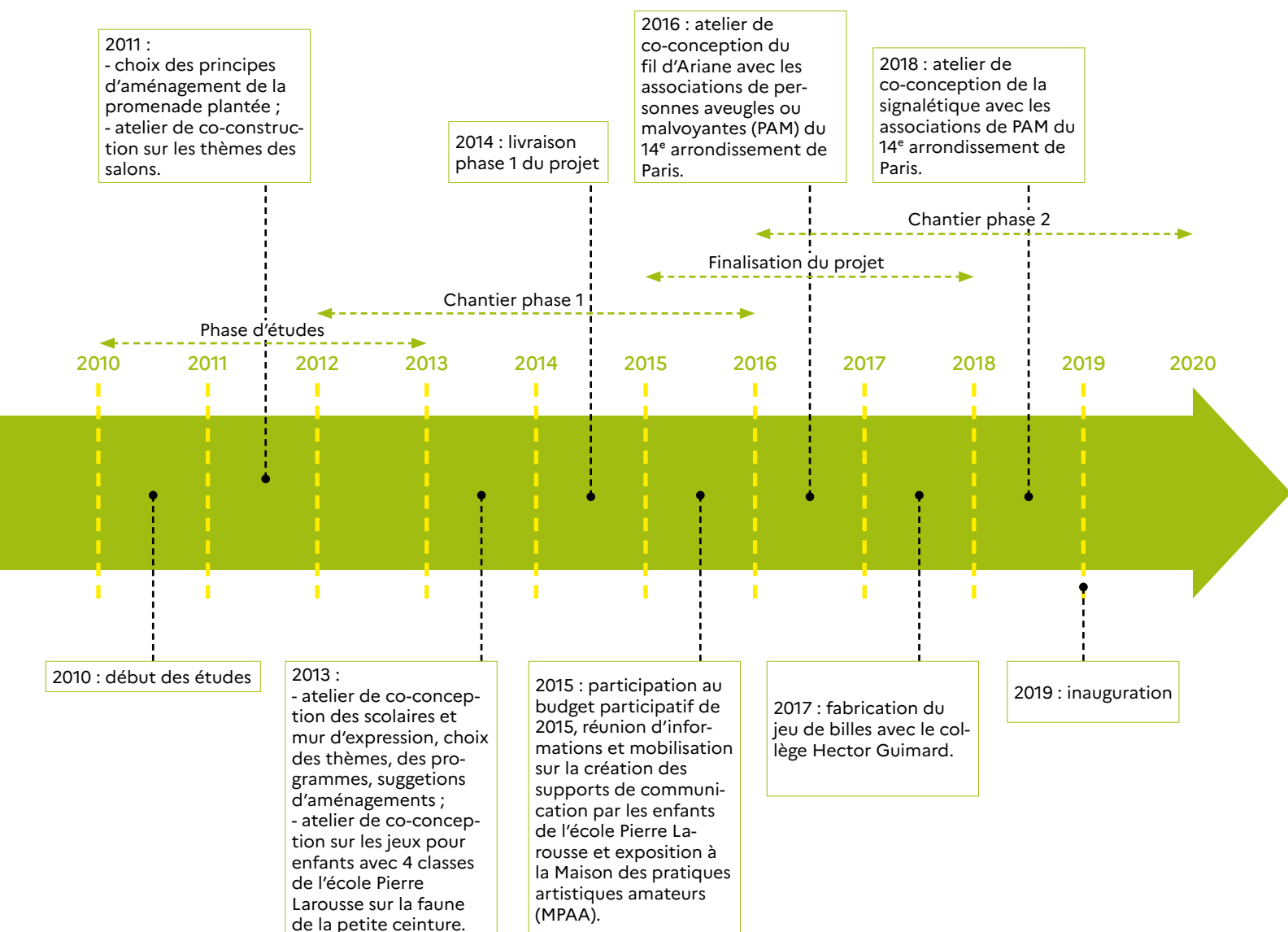
Maître d'ouvrage : Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris (DVD).

Maîtrise d'oeuvre :

- ▶ DETEC TPI (bureau d'études techniques) ;
- ▶ Atelier NOUS (ex Oïkos) architecte, paysagiste et urbanisme.

Montant prévisionnel des travaux : 10 millions € HT³. Compte tenu des nombreux ouvrages d'art et réseaux, le coût du projet est de 680 € HT / m². Le mobilier, les plantations et le système d'arrosage, coût moyen 250 € HT / m². La maquette tactile et son mobilier, 12 000 € HT.

✦ Calendrier



✦ Objectifs

La promenade Jane et Paulette Nardal, d'une superficie de 4,5 hectares a donné vie à un lieu accessible à toutes et tous qui fait écho à l'histoire et à l'imaginaire du quartier ainsi qu'à la biodiversité qui l'entoure. Un laboratoire pour concevoir collectivement des démarches durables et des dispositifs innovants pour la ville de demain.

✦ La démarche

Le nom de cette promenade est un hommage de la Ville de Paris aux sœurs Jane et Paulette Nardal, femmes de Lettres. Elles sont nées en Martinique. En 1920, Paulette devient la première femme noire à étudier à la Sorbonne où Jane la rejoint. Leur salon littéraire est fréquenté par de nombreux écrivains et intellectuels dont Léopold Sédar-Senghor et Aimé Césaire. En défendant la culture noire et la fierté des peuples afro-descendants, elles ont posé les bases théoriques du mouvement de la négritude.

La promenade Jane et Paulette Nardal, s'intègre dans le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la porte de Vanves à Paris 14^e. L'aventure commence en septembre 2010, neuf ans plus tard, une promenade plantée de 600 m de long voit le jour. Elle accueille 5 nouveaux équipements publics sous forme de «salons» thématiques.



La chauve-souris géante accueille de nombreuses attractions

Dans le salon des petits, une chauve-souris géante abrite balançoires, toboggans et murs d'escalades pour les enfants de 0 à 12 ans. Le salon des découvertes est l'endroit idéal pour organiser des réunions ou un pic-nic entre voisins autour de la grande table. Dans le salon des jeux, petits et grands embarqueront pour un tour du monde et du Grand Paris le temps d'une ou plusieurs parties. Enfin, les plus sportifs trouveront dans le salon du sport de multiples agrès pour une séance de musculation en plein air.

Ces aménagements ont été pensés pour être accessibles à différents publics selon leur âge ou leurs intérêts : plusieurs expériences sont possibles pour découvrir l'espace. Ainsi un système de guidage au sol est prévu pour tous les publics. Pour ceux qui veulent connaître mieux l'histoire du site ou qui ont besoin d'un guidage plus complet, l'application offre une description des nombreux mobiliers à disposition. La chaîne des déplacements a été réfléchi en entier : une interpellation sonore à l'entrée du parc peut être déclenchée par la télécommande universelle, elle guide le visiteur vers le plan visuel et tactile. Une information pour télécharger l'application est donnée également à l'entrée, elle permet de découvrir les nombreux équipements et l'actualité du quartier, grâce à l'agenda mis à jour par les associations locales. Les arbres et plantes en grande quantité permettent des cheminements ombragés, notamment pour les personnes âgées, et des délimitations repérables et détectables pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

➔ S'orienter dans l'espace

LE FIL D'ARIANE : se promener sur les traces de la biodiversité.

Le sol est inspiré de la forme des ailes de la pipistrelle, une minuscule chauve-souris habitant le tunnel de la Petite Ceinture situé en dessous de la promenade. Le squelette des

«ailes» du cheminement représente le fil d'Ariane, un guidage géométrique en basalte noir, qui accompagne le parcours des usagers. Il signale les points d'intérêt comme les accès aux salons, aux points d'eau et aux équipements à proximité. Ce dispositif a été développé au cours d'une démarche inclusive en collaboration avec les services de la ville de Paris (DVD, DEVE et le Pôle innovation du SG) et les associations de personnes aveugles et malvoyantes : la Confédération Française Pour La Promotion Sociale Des Aveugles Et Amblyopes, l'Association Valentin Haüy et le Conseil local du handicap du 14^e arrondissement. Les acteurs choisis permettent d'apporter des compétences différentes et complémentaires : les associations locales ont une bonne connaissance du quartier, les associations de malvoyants ont une connaissance fine des réalisations existantes et des réglementations. Dans le cadre d'ateliers, l'équipe de projet a fabriqué deux maquettes tactiles à différentes échelles pour définir l'ensemble du parcours et le détail des dalles podotactiles. Ce dispositif de co-conception tactile et le type de bande de guidage retenu ont été utilisés comme modèles pour les travaux de rénovation des places parisiennes.





Une démarche collaborative exemplaire entre services techniques de la Ville et associations représentatives des personnes aveugles ou malvoyantes



LA MAQUETTE TACTILE : un mobilier sensible pour découvrir l'espace.



La maquette tactile

Pour permettre à tous les visiteurs de découvrir la promenade, l'équipe de projet a conçu un plan tactile. En collaboration avec Tac-Map, des ateliers avec des personnes aveugles ou malvoyantes afin de définir ensemble un langage le plus universel possible. En analysant formes, textures et espacements, le groupe de travail a développé une série de pictogrammes pour créer un dispositif inclusif, accessible aux personnes à mobilité réduite, autistes et malvoyantes qui ne lisent pas le Braille. Ce travail

a permis d'enrichir la bibliothèque de pictogrammes créée par la Mairie de Paris : ces éléments pourront être intégrés à toutes les maquettes des parcs et jardins de Paris pour les rendre davantage accessibles.

LE GUIDAGE SONORE : un dispositif dématérialisé ouvert à tous.

Pour compléter les aménagements dédiés au guidage de la promenade, l'équipe de projet a développé une application mobile en collaboration avec Audiospot. Ce dispositif à destination de tous les publics, donne des informations supplémentaires à propos de la promenade et des événements organisés par les associations locales qui y ont lieu. L'application sert également de guidage sonore pour les personnes aveugles et malvoyantes : complétant ainsi le fil d'Ariane.



→ Des mobiliers uniques ouverts à tous

LE SALON DES PETITS



Ce sont les enfants de l'école Pierre Larousse qui ont imaginé la gigantesque chauve-souris du salon des petits. Guidés par les architectes et leur professeur d'art plastique, ils ont dessiné et modelé les jeux qu'ils souhaitaient trouver sur la promenade. Leur conception soignée de leur emplacement sous les ailes a permis à tous les enfants, y compris ceux en fauteuil roulant, de profiter de la balançoire, du labyrinthe de lanières et des jeux sonores.



LE SALON DES DÉCOUVERTES

Des dispositifs pédagogiques uniques Ici, les usagers peuvent trouver des informations sur le site, ses habitants et l'histoire du quartier. Chacun peut apprendre et partager autour de mobiliers interactifs adaptés aux personnes en fauteuils roulants. La grande table est équipée de tabourets pivotant qui laissent place aux fauteuils roulants ; la bibliothèque récolte les histoires appréciées et partagées par les visiteurs et les habitants du quartier.

LE SALON DU SPORT





Grande table accessible à tous et tabourets pivotants



La bibliothèque-boîte à livres pour tous

Des agrès pour s'entraîner ensemble.

Dans le salon du sport on peut danser, se muscler ou s'étirer au grand air à l'ombre des



pergolas. De multiples agrès sont à la disposition des sportifs pour une séance complète de musculation : espalier, barre à dips, barre de traction, haltères, etc. Aucun muscle n'est oublié ! Les barres à dips et la barre de traction sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.



LE JARDIN PARTAGÉ

Des jardinières à la hauteur de leurs usagers.

Les adhérents du "Jardin des couleurs" font du jardinage un moment de rencontre et de partage accessible à tous les publics. Ils accueillent des personnes atteintes d'autisme, des personnes malvoyantes et des seniors. Les jardinières placées à des hauteurs différentes s'adaptent à toutes et tous : certaines sont accessibles aux personnes en fauteuils roulants, d'autres ont été surélevées pour faciliter l'accès et la pratique par des personnes âgées.



Quand le projet...



Devient réalité

➔ Une démarche Développement durable et écologique

Intensifier la biodiversité :

- ▶ 17 200 m² de promenade ;
- ▶ 564 m² de jardin potager ouvert les mercredi et samedi et, en semaine, sur rendez-vous avec un membre de l'association en charge de la gestion ;
- ▶ 23 843 nouveaux végétaux plantés ;
- ▶ 8 097 m² de surface minérale perméable ;
- ▶ pour préserver la trame verte locale et valoriser le couloir écologique existant.



Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux



Une démarche de récupération, 1 500 tonnes de matériaux récupérés.



Des équipements co-produits avec les habitants :

- ▮ une aire de jeux pour les enfants ;
- ▮ un espace de découverte interactif ;
- ▮ un espace de jeux du monde pour jeunes et adultes ;
- ▮ une salle de sport et un parquet de danse ;
- ▮ un jardin partagé conçu avec les habitants pour sensibiliser à la biodiversité du site et valoriser la spécificité du site et du quartier.

LA RECONQUÊTE DE LA PETITE CEINTURE

assez de marcher au radar? DÉPLOYEZ VOS AILES ET VENEZ DANS

DES JARDINS D'UNE RARE RICHESSE VALORISER UN PATRIMOINE HISTORIQUE

VOTEZ! DU 10 AU 20 SEPTEMBRE 2015
SUR BUDGETPARTICIPATIF.PARIS.FR
OU DANS UNE URNE PROCHE DE CHEZ MOI*
*liste disponible sur paris.fr

EXPOSITION DES TRAVAUX DES ENFANTS DE
L'ECOLE PIERRE LAROUSSE
DU 10 AU 20 SEPTEMBRE
à la MPAA, 100 rue Didot, 75014 Paris

DECOUVREZ

Oikos paysagistes urbanistes
 @AgenceOikos

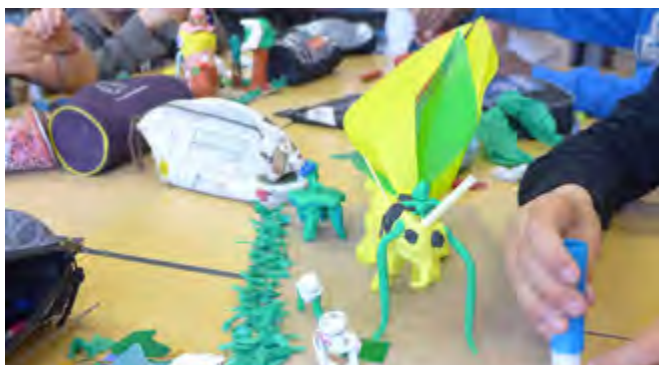
#NOTREBUDGET



Co-construction avec les enfants



Co-construction avec les enfants



Co-construction avec les enfants



Réunions de quartier avec les riverains et concertation avec les personnes handicapées



Réunions de quartier avec les riverains et concertation avec les personnes handicapées



Réalisation validée et approuvée par les premiers concernés

Un laboratoire pour la ville inclusive :

- ▶ 600 mètres linéaire de guidage ;
- ▶ une nouvelle application ;
- ▶ 2 dispositifs de signalétique tactile pour créer un espace pour tous avec des solutions qualitatives et innovantes.



LES POINTS FORTS DE LA RÉALISATION ; LES OBJECTIFS D'UNE PROMENADE EXCEPTIONNELLE ; UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ.

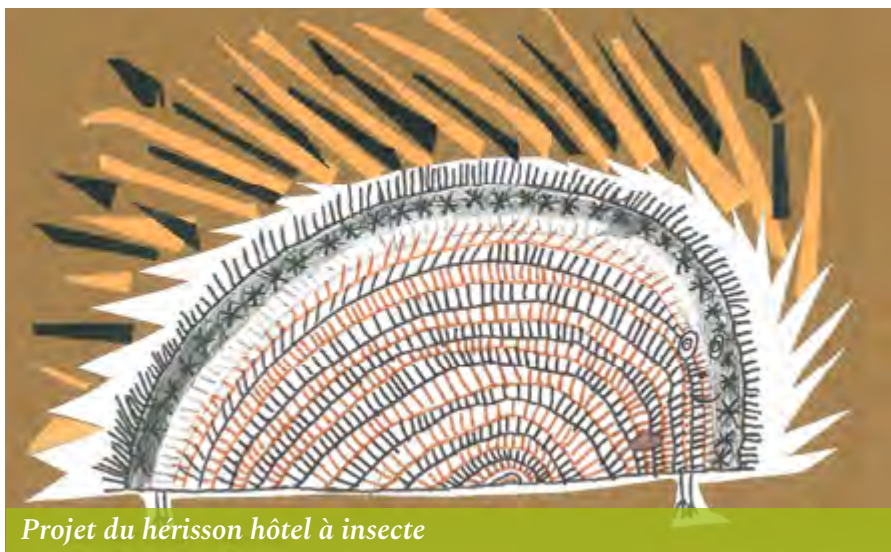
La promenade prolonge le couloir écologique de la Petite Ceinture qui abrite des centaines d'espèces végétales et animales. Sa végétation a été plantée en strates. Cette flore variée favorise le développement d'un riche écosystème. Au plus proche des parcours, les pelouses fourmillent d'insectes, plus loin les arbustes font un merveilleux refuge pour les petits mammifères, et à l'arrière plan les arbres hébergent de nombreuses espèces d'oiseaux.

BÂTIR AVEC LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE.

Riverains, associations, écoliers, lycéens et architectes ont travaillé main dans la main dès le début du projet. Dans un premier temps, des réunions ont permis à chacun de s'informer sur les enjeux du projet et d'exprimer ses attentes et ses idées. Des ateliers ont également été mis en place pour sensibiliser le public à la faune et la flore entourant la promenade. Un site internet et un mur d'expression sont venus prolonger les différentes réunions et ateliers.



Projet de chauve-souris géante par les enfants de l'école Pierre Larousse



Projet du hérisson hôtel à insecte

Les mobiliers des différents salons sont directement issus des ateliers participatifs. Les élèves de l'école Pierre Larousse ont été particulièrement mis à contribution : la chauve-souris de l'aire de jeu et l'hôtel à insectes en forme de hérisson sont issus de l'imaginaire des enfants. Les élèves du lycée Hector Guimard ont quant à eux mis directement la main à l'ouvrage. Ils ont participé à la construction du jeu de billes et coloré ses trames de bleu et de vert grâce à une minutieuse pose de mosaïque.



Création du jeu de billes par les élèves du lycée Hector Guimard





Le jeu de bille et le muret en pierres sèches



Contacts :

Ville de Paris - M. Jean-Pascal GILLET

Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Aménagements et Grands Projets
CS51388 - 75639 Paris cedex 13 - Tél. : 01 40 28 75 26 - Mél : jean-pascal.gillet@paris.fr

Atelier NOUS - Mme Concetta SANGRIGOLI

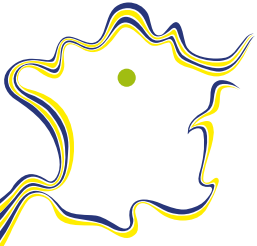
5 passage Piver - Usine Spring Court

75011 Paris - Tél. : 06 07 96 28 35 - Mél : concetta@ateliernous.fr

CLICHY



Clichy-la-Garenne - Hauts-de-Seine (92) - 60 000 habitants



Aménagement du quartier du Bac



✦ Contexte

La ville de Clichy-la-Garenne est un territoire à très forte dynamique aux Portes de Paris. Elle développe des projets parmi les plus emblématiques de la capitale : quartier des Batignolles, Tribunal de Grande Instance de Paris, etc. La hausse des prix immobiliers, l'implantation des nouvelles entreprises ainsi que la part des cadres supérieurs dans les propriétaires résidents, sont autant d'indices de ce fort développement. Cette ville mixte un tissu pavillonnaire et industriel symboliques des deux derniers siècles, des ensembles des années 60 et 70 et des grands projets en devenir. En témoigne la mue du quartier du Bac d'Asnières en bord de Seine. C'est également une ville innovante au coeur de la métropole du Grand Paris, avec une future station du Grand Paris Express à sa frontière avec Saint-Ouen et la prolongation de la ligne de métro 14, afin de désengorger la ligne de métro 13. Ce programme de grande envergure couvre environ 1/5^e du territoire de la ville.

✦ Données clés

Subventions spécifiques :

- ▮ Agence régionale des espaces verts pour la gestion in situ des terres polluées sur la parc urbain : 895 398 € pour le parc des impressionnistes ;
- ▮ Région Île-de-France pour le téléphérique urbain et l'équipement sportif et culturel :
 - ▶ 600 000 € pour le téléphérique urbain ;
 - ▶ 3 400 000 € pour l'équipement sportif.
- ▮ VNF : 37 734 € pour le téléphérique urbain ;
- ▮ ADEME : 19 987 € pour l'évaluation des impacts sur la santé ;
- ▮ Département des Hauts-de-Seine : 76 500 € pour les études de définition du projet urbain ;
- ▮ État : 196 444 € au titre de l'arrêté du 5 mai 1995 modifié relatif aux subventions de l'Etat et aux prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés.

Acteurs projets : Ville de Clichy-la-Garenne.

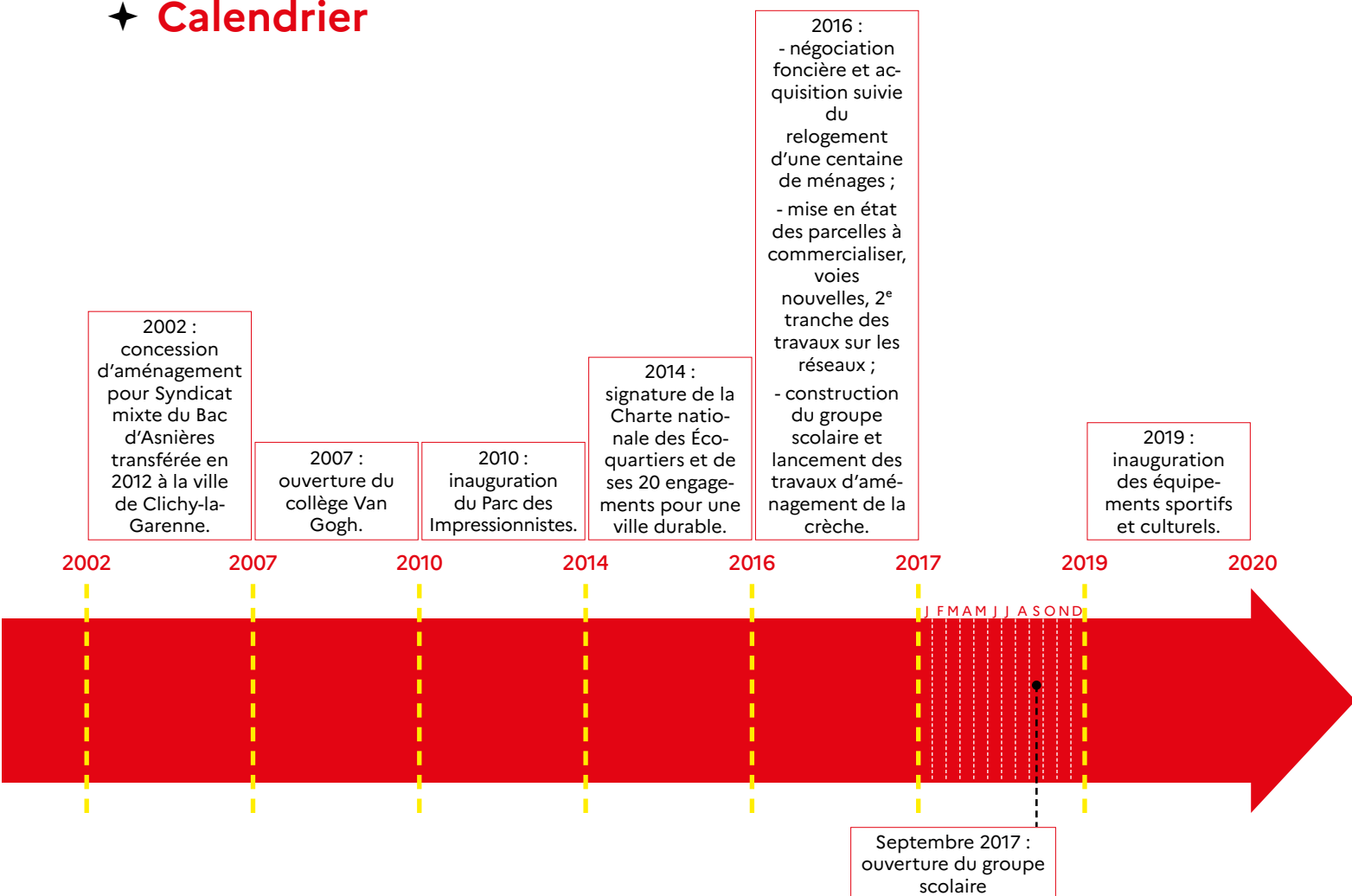
Aménageur : CITALLIOS, 65 rue des Trois Fontanots, 92024 Nanterre cedex.

Budget global de l'opération d'aménagement : 200 843 k € HT dont :

- ▮ Honoraires et travaux de mise en état des sols : 25 485 k € HT dont :
 - ▶ 6 M€ HT pour le téléphérique urbain d'évacuation de terre par voie fluviale ;
 - ▶ 13 600 € HT pour l'élaboration du dossier de protection et le suivi écologique des opérations de démolition du plateau GDF (présence du moineau domestique sur le site).
- ▮ Honoraires et travaux d'aménagement (voirie, réseaux, etc.) : 18 087 k € HT ;

- Honoraires et travaux d'aménagement du parc urbain : 9 511 k € HT (livré) dont 44 573 € HT pour les travaux d'élagage, de broyage et d'épandage de matériaux arborés selon la méthode des BRF (Bois Raméal Fragmenté) afin de fertiliser les zones de sous-bois avant plantation ;
- Honoraires et travaux de construction du groupe scolaire : 9 511 k € HT (livré) ;
- Honoraires et travaux de construction de la crèche : 2 755 k € HT (livrée) ;
- Honoraires et travaux de construction du centre de loisirs : 3 155 k € HT ;
- Honoraires et travaux de construction de l'équipement sportif et culturel : 38 880 k € HT dont 35 460 € HT pour la mission Ensinia relative à l'analyse des conditions d'accessibilité et de pratique sportive par des personnes en situation de handicap.

★ Calendrier



✦ Objectifs

Le programme de construction issu du projet urbain organise une mixité des fonctions au sein du quartier avec la réalisation d'environ 1 000 logements, la création d'une zone d'activités tertiaires de plus de 60 000 m² et la construction d'équipements publics d'envergure (un groupe scolaire de 14 classes, un équipement sportif et culturel, une crèche et un centre de loisirs). L'ensemble de ces opérations s'organise autour du parc des Impressionnistes réalisé sur une partie des emprises de l'ancienne usine à gaz ; l'ensemble des rues et des espaces publics fait l'objet d'une requalification.

✦ Démarche

Le quartier du Bac constitue une entrée de la ville de Clichy-la-Garenne au débouché du Pont d'Asnières, bordé d'un côté par la Seine et la RD 1 et de l'autre par le réseau ferré de Saint-Lazare qui marque la limite avec la ville de Levallois-Perret. Ancien quartier industriel, il se caractérise au démarrage de l'opération d'aménagement par de larges friches, d'un habitat de faubourg ouvrier dégradé et des locaux d'activités artisanales (ateliers automobiles) et commerciales. Plusieurs petits équipements publics à vocation sociale y sont installés, mais aucun équipement structurant.

Les enjeux de l'accessibilité touchent principalement la conception de l'espace public : si le projet prévoit bien de rendre accessible l'ensemble des cheminements piétons, la difficulté réside dans la capacité des espaces à répondre à l'ensemble des enjeux compte tenu de contraintes physiques liées à la densité du quartier et aux voies existantes, à l'équipement urbain et aux souhaits de végétalisation dans le cadre d'un aménagement durable et respectueux de l'environnement. Malgré les contraintes liées au gabarit des trottoirs, le projet tend à aménager les espaces publics de manière à faciliter la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, les commerces et équipements publics sont situés en rez-de-chaussée avec un nivellement dans la continuité des aménagements de voirie pour en faciliter l'accès aux PMR.



Hier, le site de l'usine à gaz



Aujourd'hui, un territoire qui cultive l'art de vivre

➔ Études et concertation

Depuis décembre 2015, la mission Accessibilité et Handicap est placée directement auprès de la Direction générale des services de la ville et a pour objectif de dynamiser, de coordonner et de proposer des innovations dans tous les domaines de la vie à Clichy, d'apporter l'expertise d'usage et de continuité des cheminements afin d'oeuvrer au maximum à l'intégration des personnes handicapées en milieu ordinaire.

La mission est consultée notamment pour analyser et apporter son expertise dans le cadre de l'élaboration des projets d'aménagement, dès la phase étude, afin de produire des espaces publics optimisés en matière d'accessibilité. Elle est donc pleinement partie prenante sur ce projet. Elle organise des échanges pour anticiper ou faire des retours sur l'accessibilité du quartier en phase chantier. En complément, une mission d'évaluation des impacts sur la santé en 2018 a aussi conduit à examiner les ouvrages déjà réalisés et les projets en cours d'études pour produire des recommandations pour le renforcement de l'accessibilité sur les thématiques du cheminement, des déplacements et de l'accessibilité PMR.

Le programme repose sur les items suivants :

- ▶ éradication de l'habitat indigne et insalubre et construction d'une offre résidentielle diversifiée (accession à la propriété et locatif social) ;
- ▶ développement de l'activité économique en diversifiant l'offre immobilière de bureau (62 000 m²), de locaux d'activité et de services (38 000 m²), de commerces (7 000 m²) ;
- ▶ réaménagement des espaces publics, création d'un parc urbain de 5 hectares livré en septembre 2010 et organisation du maillage viaire pour améliorer l'accessibilité des équipements publics ;
- ▶ réalisation d'équipements publics à vocation éducative (scolaire et petite enfance), sportive, culturelle et de loisirs, pour soutenir le développement social et culturel des habitants.



Nouveau groupe scolaire - Architectes Jean de GIACINTO et Studio Muoto



→ Une démarche innovante

Le projet d'aménagement est situé sur le terrain de l'ancienne usine à gaz de Clichy-la-Garenne. La nouvelle vocation de ce terrain est, entre autres, d'accueillir un programme de bureaux d'envergure dont le projet architectural nécessite une opération importante de démolition et de terrassement pour ramener le rez-de-chaussée au niveau de la rue, soit une hauteur de terrassement de 8 mètres sur une emprise correspondant à plus de 2 terrains de football. Ainsi, la démolition de l'ancienne usine à gaz et le terrassement du terrain entraînent une production importante de terre à excaver et à évacuer, soit environ 25 000 tonnes.

À la demande du maire de la ville, soucieux du bien-être des habitants vivant dans la zone d'aménagement concertée (ZAC) et des impacts environnementaux de l'évacuation de ces terres par voie routière, des solutions alternatives au transport par camions ont été recherchées. La société CITALLIOS en charge du projet a mis en œuvre un chantier d'évacuation des terres par voie fluviale, via une installation temporaire de transport par câble aérien reliant le chantier aux péniches stationnées sur les berges de Seine le long du quai de Clichy. La distance de parcours des bennes sur câble entre le chantier et les péniches est d'environ 300 mètres.

Le réseau automobile est libéré d'un flux routier lourd et pénalisant estimé à 80 camions par jour pendant 7 mois. Cette innovation préserve les déplacements et la qualité de vie dans le quartier ainsi que la qualité de l'air.



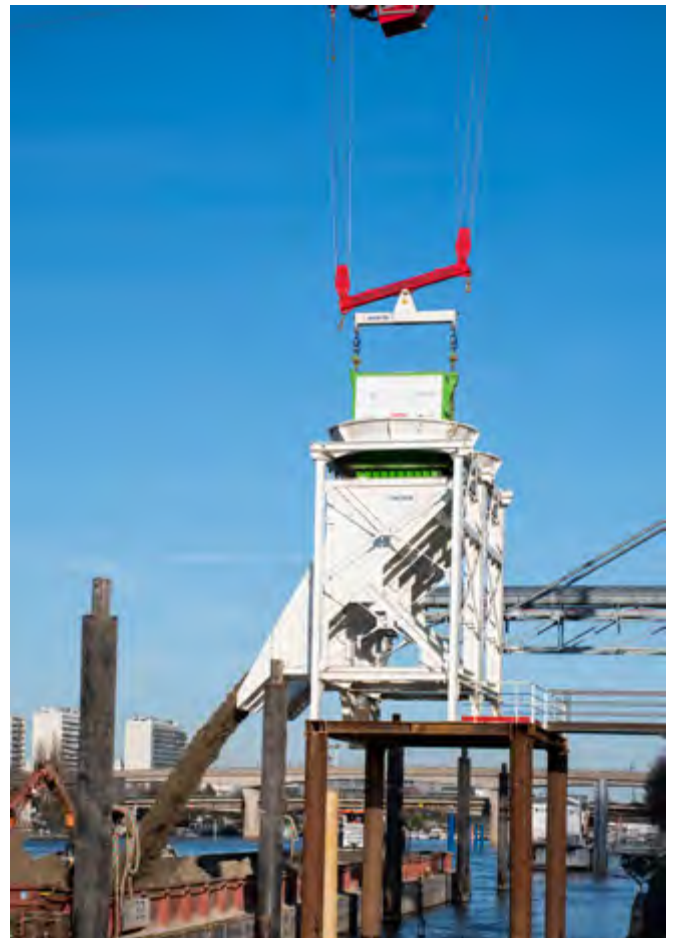
Montage de la grue d'évacuation des gravats



Terrassement et évacuation des gravats



La grue en action





Évacuation des gravats par berge sur la Seine

➔ Un nouvel Éco-Quartier déjà reconnu

Cette innovation entre dans la démarche des Éco-Quartiers portée par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales. Elle favorise une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

Le projet Bac d'Asnières fait partie des 7 projets qui ont fait l'unanimité et, le 18 décembre 2014, la ZAC du Bac d'Asnières a été diplômée « Engagée dans la labellisation » par le ministère en charge de l'Égalité des territoires. Le label national Éco-Quartier devrait être demandé dès l'année 2021.

Le quartier Bac à Clichy est aussi retenu dans le cadre de l'appel à projet « 100 quartiers innovants et écologiques » avec deux fortes actions : l'évacuation des terres par voie fluviale via un téléphérique urbain et l'équipement sportif et culturel à vocation Handisport.

Ce quartier est exemplaire en matière de transition écologique et énergétique par des choix d'exposition lumineuse des logements, la prise en compte des nuisances sonores de circulation, la valorisation des modes de déplacement doux et de la proximité de la Seine. Un important travail de dépollution des sols a été mené à l'occasion de la mise en place de ce chantier vert.

Le quartier tire ses qualités par son orientation vers la Seine au nord et nord/ouest et les vues dégagées sur ce grand paysage. Les trottoirs nord des transversales occupent la partie noble pour les piétons avec des dimensions généreuses pour profiter de l'ensoleillement maximal (espaces publics orientés). Les émergences bâties s'intercalent les unes par rapport aux autres pour profiter d'un maximum d'ouverture sur les extérieurs, limiter les vis-à-vis et bénéficier de façades dont les dispositifs valoriseront au mieux leurs orientations diverses, leur confort thermique et leur éclairement. Les jardins des îlots constituent un prolongement de l'espace public dans l'espace privé des coeurs d'îlots.

Les immeubles courants ont des hauteurs des volumétries diversifiées, les variations de hauteur doivent être mises à profit pour augmenter l'ensoleillement aussi bien de l'ensemble des façades que des cours et des jardins, et favoriser les vues biaisées sur le parc et le fleuve. Les balcons sont en grande majorité orientés au sud, à l'abri des nuisances sonores de la voie sur quai.



Des choix d'exposition lumineuse des logements



Des immeubles avec vue sur le parc

➔ Une voirie et des espaces publics accessibles

En matière d'aménagement des voies nouvelles dans la ZAC, une attention particulière a été portée sur :

- ▮ l'emplacement des places PMR et leur positionnement par rapport aux entrées charretières ;
- ▮ l'accès aux futurs commerces en garantissant le principe des cheminements continus ;
- ▮ la libération du sol par l'accrochage des candélabres sur les murs publics quand cela est possible et par un meilleur positionnement des espaces végétalisés ;
- ▮ des passages piétons perpendiculaires et pas de biais ;
- ▮ des feux de circulation routières R 12 sonorisés avec l'énoncé des rues ;
- ▮ une végétalisation des fossés d'évacuation des eaux pluviales ;
- ▮ le positionnement des arrêts de bus pour mieux prendre en compte les questions topographiques ;
- ▮ l'accessibilité de nuit par la mise en place d'un éclairage public efficient.



Des trottoirs élargis pour faciliter les cheminements piétons

Le parc des Impressionnistes est aménagé sur un plateau à plus de 6 mètres de hauteur par rapport au niveau du sol. Il est donc accessible par 2 escaliers doublés chacun par un ascenseur public et d'une rampe piétonne. Cette rampe est une voie piétonne publique qui trouve aussi son usage dans la desserte nord/sud du quartier et dans la distribution des entrées des équipements publics comme l'école élémentaire Gustave Eiffel et le futur centre de loisirs.



Une accessibilité parfaitement intégrée



Des allées spacieuses et du mobilier d'assise et de repos en nombre



Des cheminements accessibles à tous

Une importante réflexion a été menée sur les interfaces voirie/cadre bâti dans un contexte contraint par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Celui-ci impose en effet le respect d'une côte casier pour l'implantation des rez-de-chaussée, côte casier dont le niveau est parfois au-dessus du niveau des voiries du quartier. De ce fait, la conception des projets s'attache à produire une « séquence d'entrée » qui permette un cheminement continu entre la rue et l'immeuble jusqu'au logement.



➔ Des équipements publics accessibles de qualité

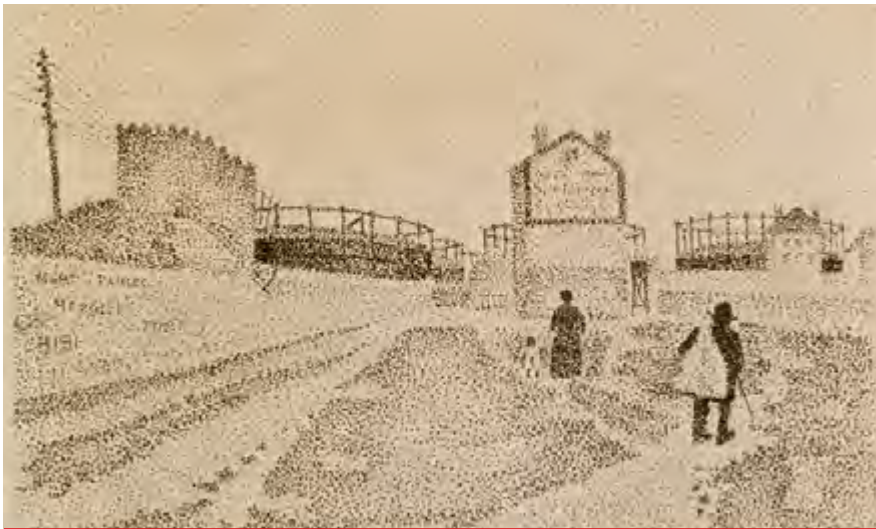
Le projet d'aménagement prévoit la réalisation d'un équipement sportif et culturel qui répondra à des besoins de sport et de loisirs de proximité et à l'échelle de la ville.

Un équipement à vocation handisport

La participation des personnes handicapées aux activités physiques et sportive ne peut s'envisager sans un patrimoine d'équipements sportifs accessibles. C'est pourquoi la ville de Clichy-la-Garenne a souhaité que le futur équipement soit conçu et réalisé en ce sens et qu'il soit reconnu comme un équipement novateur et exemplaire dans l'accueil d'activités et de manifestations sportives.

Pour que cet équipement puisse répondre à sa vocation handisport, une réflexion globale sur sa conception a été menée avec un cabinet conseil, notamment sur les points structurels indispensables comme les largeurs de passages internes, les girations, les circulations, les dimensions des ascenseurs, les parcours des PMR, la signalétique, les choix des revêtements au sol, les hauteurs de certains éléments spécifiques sur le terrain (paniers, filets, etc.), les blocs sanitaires, les vestiaires, les accès, les espaces de manœuvre et d'usage, etc. ce bureau d'études a insisté sur la problématique liée aux fauteuils sur-dimensionnés qui sont utilisés par les sportifs.

Ainsi, l'équipement sportif propose, au-delà de la réglementation en vigueur, des recommandations complémentaires pour répondre aux besoins et aux difficultés rencontrées par les handisportifs dans les salles de sport, mais également de renforcer la qualité d'usage pour tous.



Clichy, l'usine à gaz de Paul Signac, fin du XIX^e siècle

Un équipement à vocation culturelle.

Ce projet d'accès à la culture pour tous est en cours de réalisation sous l'égide du Centre Ressources Théâtre et Handicap (CRTH) sur l'ensemble des équipements culturels de la ville. Ces préconisations qui résulteront de cette réflexion concerneront bien

entendu, ce projet actuel, avec une attention toute particulière portée aux handicaps sensoriels et mentaux.

Ce projet d'une envergure exceptionnelle puisque couvrant 1/5^e du territoire est un grand projet urbain qui inscrit la ville de Clichy-la-Garenne dans le XXI^e siècle en offrant aux habitants un cadre de vie où l'humain et la biodiversité co-habitent de manière harmonieuse, mais sans oublier pour autant son riche passé industriel.



Le même site en 2020



Contacts :

Ville de Clichy - M. Frédéric WAURZYNIAK

Direction général des services - Mission accessibilité et handicap - CCAS

90bis rue Martre 92110 Clichy-la-Garenne - Tél. : 01 47 15 96 01 - Mél : frédéric.waurzyniak@ville-clichy.fr

Pour CITALLIOS - Mme Agnès FAUQUEMBERGUE

Pôle aménagement et renouvellement urbain

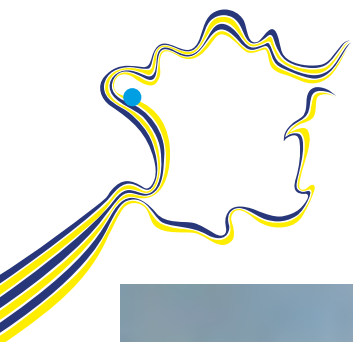
65 rue des Trois Fontanots

92024 Nanterre cedex - Tél. : 01 47 37 12 58 - Mél : a.fauquembergue@citallios.fr

VANNES



Vannes - Morbihan (56) - 53 218 habitants⁴



Aire de jeux inclusive " Les fleurs de Tohannic "



⁴INSEE 2016

★ Contexte

Vannes est une ville fortifiée située en Bretagne. Important centre économique et touristique, Vannes est la 4^e agglomération de Bretagne en nombre d'habitants et le 3^e pôle universitaire de la région. La ville est bâtie en amphithéâtre au fond du Golfe du Morbihan. La vieille ville est enfermée dans ses remparts, elle est aménagée en zone piétonne.

Parmi ses atouts, la ville possède un riche patrimoine historique et architectural, de nombreux parcs et jardins et plusieurs grands musées. La plage de Conleau sur la presqu'île de Vannes est labellisée Handiplage. Sa population est en constante progression.

★ Données clés

Maître d'oeuvre : les services techniques de la ville, bureau d'études et travail en régie pour l'aménagement de cet espace.

Maître d'ouvrage :

- ▶ Entreprise Colas pour les aménagements ;
- ▶ Entreprise Le Pendu paysagiste pour les espaces verts.

Éléments de programmation et étendue de l'opération : le terrain appartient à la ville.

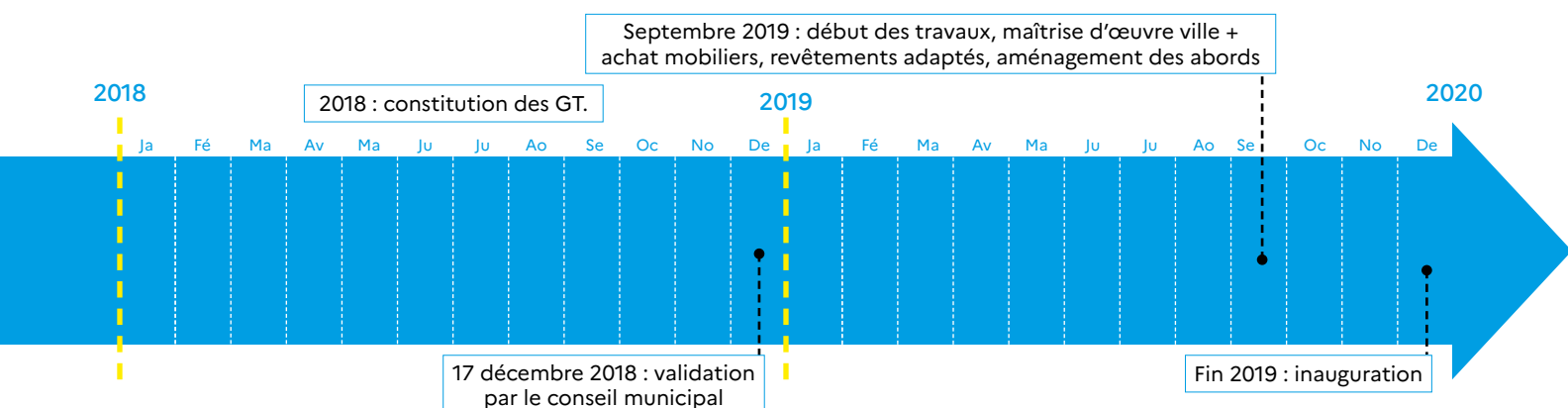
Montant des travaux : 477 000 € qui se ventilent de la manière suivante :

- ▶ 3 500 € conception, réalisation
- ▶ 111 000 € terrassement
- ▶ 47 000 € revêtements de sol
- ▶ 50 000 € espaces verts
- ▶ 246 000 € mobiliers
- ▶ 6 000 € indemnités
- ▶ 13 500 € contrôles

Les subventions qui ont été reçues par le territoire sont :

- ▶ 48 000 € Département du Morbihan
- ▶ 15 000 € CAF
- ▶ 12 000 € Rotary Club de Vannes

★ Calendrier



✦ Objectifs

La ville de Vannes s'est fixée pour enjeux de développer des équipements adaptés et intégrés à l'environnement paysager. En implantant cet espace dans un quartier proche du centre-ville, cette aire de jeux inclusive favorise le « Vivre ensemble » et peut faire évoluer les représentations liées au Handicap.

Cet espace unique à destination de tous les enfants valides ou non renouvelle l'offre existante en termes de conception de jeux et sites de loisirs. Les objectifs et public visés sont :

- ▮ favoriser l'autonomie des enfants en situation de handicap ;
- ▮ favoriser le Vivre ensemble et la mixité des personnes valides et non valides ;
- ▮ encourager la créativité et l'innovation dans ce type de réalisation ;
- ▮ contribuer à faire évoluer les représentations.



✦ La démarche

Depuis de nombreuses années, la ville de Vannes travaille au quotidien à améliorer l'accessibilité tout en valorisant son environnement. La ville a engagé une démarche de mise en accessibilité ses équipements et espaces publics. Elle poursuit avec l'aménagement de ce site conçu comme un parcours autour d'un étang une réflexion globale quant aux cheminements, aux bâtiments et aux aménagements extérieurs. Avec la fréquentation touristique (468 933 nuités - Golf du Morbihan - Vannes Tourisme - Rapport d'activité 2020 et plan d'action 2021) et l'attrait du Golfe du Morbihan, le centre-ville et ses environs sont des points d'échanges et de rencontres.



Direction des Etudes et Grands Projets
POLE TECHNIQUE

Etang de Tohannic
Aire de jeux

Dessin : ---	Date : 07/12/2018	Ech : 1/1 500	Fichier : 2018-12 - Tohannic.dwg
--------------	-------------------	---------------	----------------------------------

0 15 75m

Cet espace vert de 50 000 m² entoure un plan d'eau constituant un bassin de retenue des eaux pluviales, en cas d'orage. Les promeneurs peuvent y observer de nombreux oiseaux d'eau (martins pêcheurs, foulques, macroules, poules d'eau, grèbes castagneux, etc.). Un parking avec des places accessibles côté avenue de Tohannic facilite son accès.

Une attention particulière est ici portée aux familles en demande d'équipements adaptés aux enfants en situation de handicap pour leur offrir un espace accessible et agréable tout au long de l'année. Ce site se veut ouvert à tous les enfants de 2 à 12 ans, aux structures spécialisées, aux associations à caractère social, aux écoles, aux familles, à tout public et autres utilisateurs de l'espace environnant.

Des entreprises spécialisées ont été consultées pour le matériel adapté et la conception de l'aire de jeux. Les services techniques de la ville ont été associés au projet (bureau d'études et travaux en régie pour l'aménagement de l'espace).

✦ Les points forts de la réalisation

Cet espace public ouvert à tous, est localisé sur un secteur où le nombre d'enfants concernés par le handicap est estimé à 2 000. Agréable et convivial, il pourrait être utilisé en toute sécurité par l'ensemble des enfants du quartier. agréable et convivial pourra être utilisé en toute sécurité par des enfants non valides. Implanté dans un quartier bien desservi et facile d'accès, il propose un espace de détente synonyme de bien vivre et de tolérance.



Une signalétique directionnelle accessible aux personnes aveugles



Cet aménagement profitera aux habitants, aux familles et aux structures spécialisées du secteur. Cet espace renforce le lien social entre les valides et non valides, les riverains.



Des balançoires accessibles aux enfants en fauteuil roulant



Une balancelle pour enfants en fauteuil



Des accès de plein pieds sur les jeux pour enfants en fauteuil et enfants malmarchants



L'attractivité du site repose en partie sur le choix d'un mobilier spécifique, coloré et innovant. Les balançoires et trampolines peuvent accueillir des enfants en fauteuil roulant. Les matières et matériaux utilisés, les textures, tout a été conçu pour mettre en éveil les sens des enfants. Le choix des plantes a également été pensé en fonction de leurs performances olfactives pour aiguïser l'odorat des enfants. Aux beaux jours, un chemin sensoriel de galets, bois et herbes s'offrira aux pieds nus. Un travail a été mené sur le son et les vibrations sur certains jeux, sur le mobilier et les matériaux à l'attention des enfants sourds ou malentendants.

La signalétique a été pensée pour tous. Ainsi, les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent s'orienter dans la plus grande autonomie possible grâce à des panneaux aux couleurs contrastées et aux informations en braille et en relief.

Une aire de pic-nic entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant est intégrée au parc autour de l'aire de jeux. Une partie de cet espace est légèrement isolée, pour assurer un lieu plus calme pour les enfants déficients mentaux qui en auront besoin.

S'appuyant sur la charte « Mieux vivre ensemble à Vannes en situation de handicap », la ville a souhaité, par ce projet, répondre à une demande des familles ayant des enfants handicapés, car trop souvent ces enfants sont exclus des aires de jeux classiques.

Cette aire est la première en Bretagne et la ville espère attirer des utilisateurs au-delà de la seule périphérie de Vannes.



Des jeux avec plan incliné pour permettre l'accessibilité aux enfants en fauteuil roulant

La ville de Vannes a obtenu le «Grand Prix» de l'Association des Maires de France en 2020 pour cette réalisation.

De plus, sur ce même site, nous avons aussi installé des agrées «Sport Santé» comprenant un agrée accessible aux personnes en situation de handicap et en 2024, nous avons installé des sanitaires PMR.



Le succès grandissant, le public étant là, de nouveaux aménagements ont été réalisés.

Des agrées «Sport Santé» comprenant un agrée accessible aux personnes en situation de handicap permet la pratique sportive et de loisirs ensemble sur un même lieu.

En 2024, des sanitaires PMR ont complété cet espace et amélioré le confort d'usage pour tous.



Contact :

Ville de Vannes - Mme Olga MONSAINT

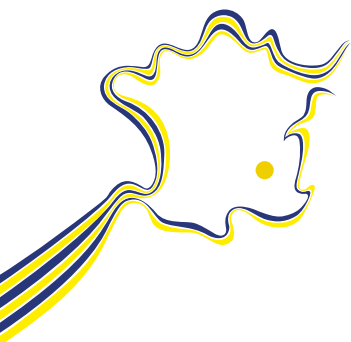
Direction financière

BP 509 56019 Vannes cedex - Tél. : 02 97 01 62 31 - Mél : olga.monsaint@ville-vannes.fr

LA CHAPELLE-EN-VERCORS



La Chapelle-en-Vercors - Drôme (26) - 798 habitants⁵



Mise en accessibilité des commerces de l'avenue de la Terrasse



⁵ Recensement 2012

✦ Contexte

La Chapelle-en-Vercors est une commune touristique classée « Station Verte de Vacances » et « Ville de Neige ». Son offre touristique et sportive, été comme hiver, (randonnées, équitation, VTT, spéléologie, ski de fonds, ski de piste, raquettes, chiens de traîneaux, etc.) lui garantit une attractivité tout au long de l'année. Elle comporte 22 établissements recevant du public - ERP (commerces de proximité, hôtels, restaurants, etc.)

Accessible par plusieurs routes touristiques (Combe Laval, site classé et col de Larps) et par le Tunnel des Grands Goulets, ce territoire est entre Valence située à 50 km et Grenoble située à 60 km.

La Chapelle-en-Vercors est membre de la Communauté des communes du Vercors.

✦ Données clés

La commune de la Chapelle-en-Vercors a assuré la maîtrise d'ouvrage.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à Carapace Habitat, Les Jallifiers, 26420 La Chapelle-en-Vercors.

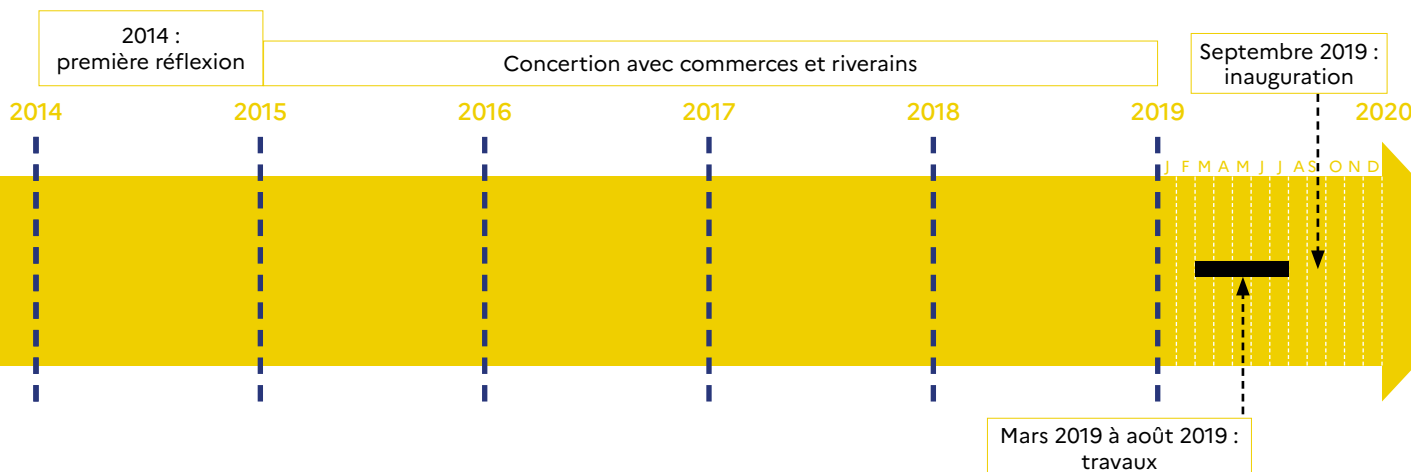
Le coût global du projet s'élève à 141 176,20 € HT réparti de la manière suivante :

- ▶ 114 500 € HT pour la réfection des trottoirs voirie ;
- ▶ 10 469,30 € HT pour le marquage ;
- ▶ 12 600 € HT pour la maîtrise d'oeuvre ;
- ▶ 2 860 € HT pour l'étude de sol ;
- ▶ 746,90 € HT pour la publication dans le journal Dauphiné.

Par ailleurs, le territoire a bénéficié de subventions à hauteur de 79,62 %, réparties comme suit :

- ▶ 56 470,48 € HT du Conseil départemental de la Drôme (40 %) ;
- ▶ 25 931 € HT de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (18,37 %) ;
- ▶ 30 000 € HT du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (21,25 %).

✦ Calendrier



✦ Objectifs

Avant travaux, les 8 commerces de l'avenue des Terrasses sont accessibles par l'intermédiaire de marches d'escalier, cette rue ayant une pente d'environ de 15 %. Ils ne répondent donc pas aux règles d'accessibilité ;

L'objectif du projet consiste en la mise en conformité avec la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'ensemble des ERP doit permettre l'accès à tous et pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) temporaire ou permanent.

Les commerçants souhaitent rendre leurs commerces accessibles. Ce projet est issu de leurs difficultés à aboutir dans leurs démarches personnelles pour la création de rampes individuelles.



L'avenue des Terrasses avant travaux



L'avenue des Terrasses après travaux

✦ Démarche

Les travaux de mise en accessibilité de l'avenue de la terrasse ont permis de rendre accessible tous les commerces par une idée ingénieuse : créer un double cheminement conforme et accessible au niveau du trottoir qui dessert les commerces et les quelques habitations en réglant deux problématiques importantes :

- ▮ la forte pente de l'avenue (15 % environ) ;
- ▮ la présence du clocher de l'église classé Monument Historique et donc soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France.

La rampe comprend la totalité de la largeur du trottoir, domaine public, ne créant ainsi qu'un seul et même passage pour tous les piétons et usagers de l'espace public. Garder la largeur actuelle du trottoir, de 3 mètres en moyenne, permet aussi de maintenir un espace disponible aux commerçants pour présenter leurs produits en extérieur, comme ils peuvent le faire actuellement.

Créer cette rampe d'accessibilité doit être « un plus » pour les commerçants et non les léser dans leur fonctionnement.

Une ou deux sorties intermédiaires sont prévues, par des marches d'escalier. La rampe est en béton, avec une différence de hauteur par rapport au niveau de la rue pouvant aller jusqu'à 70 centimètres, nécessitant ponctuellement l'accompagnement d'une main courante sécurisante.





Le fronton de la rampe, en limite de voirie, est bien contrasté dans le respect de l'esthétique des façades de la reconstruction du village. Ce projet permet aussi d'englober une préoccupation de dégradation de la voirie actuelle qui nécessite une réfection.



Depuis 2005, l'accessibilité des lieux touristiques est le fil conducteur des élus du territoire, considérant que ce qui est bon pour les visiteurs le sera nécessairement pour les habitants . Ce projet s'inscrit donc dans cette perspective d'amélioration du quotidien. L'invitation à l'inauguration par voie d'affichage est l'occasion de rappeler les avancées en matière d'accessibilité.



Le résultat est unanime. Les travaux s'intègrent parfaitement dans l'architecture du cœur du village. Celui-ci a vu son image revalorisée, modernisée, et plus jeune avec une vision d'après guerre. Le retour des commerçants et des usagers est très positif.

Cet aménagement a répondu à un réel besoin et n'aurait pu être mené à son terme sans la participation et l'engagement de tous les acteurs (commune, état, département, région, commerçants et usagers).



INAUGURATION DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ESPACES PUBLICS ET DE RENOVATION DU VILLAGE

MONSIEUR LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019 A 18H AU JARDIN DE VILLE





Tous les commerces de l'Avenue de la Terrasse sont désormais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et sécurisés.

Traversez la rue.

La Place du Square du Champ de Mars ne fait plus grise mine depuis la pose d'un gravier pollénas qui lui a redonné des couleurs.





Ce site de mémoire a aussi bénéficié d'une restauration complète et d'une mise en accessibilité pour que chacun puisse s'y rendre.

Allez jusqu'au bout pour accéder à la Cour et au Mur des Fusillés.





En repartant, faites un détour par le Jardin de Ville.

La reprise des cheminements dans le même style que la place est venue





compléter les aménagements déjà réalisés pour le plus grand bonheur des enfants, et même de quelques adultes !...
Un accès spécifique à la piscine pour les Personnes à Mobilité Réduite a aussi été ouvert à cette occasion.



Le Camping Municipal a aussi subi un lifting avec un accès plus pratique et visible et surtout avec l'installation d'un chalet d'accueil.







ONT PARTICIPE AU FINANCEMENT DE CES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Affiche invitant les résidents du territoire à l'inauguration des nouveaux aménagements d'accessibilité



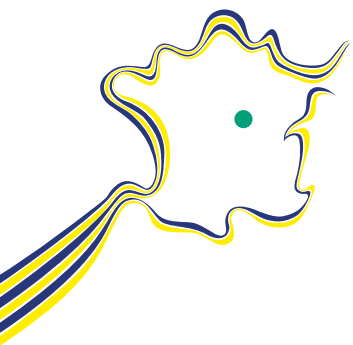
Contact :

Mairie de la Chapelle-en-Vercors - M. Jacky CASASNOVAS
Avenue de la Terrasse 26420 La Chapelle-en-Vercors
Tél. : 04 75 48 20 12 - Mél : accueil.mairielachapelle@orange.fr

NEVERS



Nevers - Nièvre (58) - 35 000 habitants



Mise en accessibilité des infrastructures culturelles et sportives nivernaises



✦ Contexte

Préfecture de la Nièvre, Nevers compte 35 000 habitants et émerveille par la diversité et la richesse de son patrimoine qui en fait la seconde ville en nombre de monuments classés de toute la Bourgogne-Franche-Comté. Cette cité est labellisée « Ville d'arts et d'histoire » depuis 1989. Ce label est attribué par le ministère de la Culture aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre une politique d'animation et de valorisation du patrimoine.

Dès mars 2014, la municipalité s'est engagée dans un travail de réflexion sur la mise en accessibilité des 98 ERP du territoire, en concertation avec l'ensemble des services, des associations et des habitants.

✦ Données clés

Maîtrise d'œuvre et suivi des chantiers par la ville de Nevers et son bureau d'études.

Eléments de programme et étendue de l'opération : mise en accessibilité de quatre ERP d'envergure sur le territoire.

➔ Palais ducal

Montant des travaux : coût Total des travaux : 62 690 € TTC, dont 17 100 € pour l'installation de boucles à induction magnétique (BIM) pour les personnes malentendantes appareillées.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de l'ensemble des espaces ouverts au public, des travaux ont été réalisés en régie interne par nos services techniques tels que par exemple les rampes d'accès dans les salles de mariage ou réception, les places de stationnement PMR, la signalétique...

CIAP à l'intérieur du Palais ducal

Budget prévu : 290 000 € dont 100 000 € de la direction régionale des Affaires culturelles (Drac), 10 000 € de la Région.

➔ Théâtre Municipal

- ▮ 1 monte escalier PMR + maintenance : 11 925 € TTC.
- ▮ équipements sanitaires PMR : 2 620 € TTC.
- ▮ travaux maçonnerie pour accessibilité : 1 651 € TTC ;
- ▮ travaux second œuvre pour accessibilité : 3 963 € TTC ;
- ▮ nez de marches - contremarches - clous podotactiles : 11 977 € TTC ;
- ▮ mains courantes cage d'escalier : 12 893 € TTC ;
- ▮ rampe amovible PMR /entrée théâtre : 1 500 € TTC ;
- ▮ boucle magnétique pour malentendants / Salle : 2 520 € TTC ;

➔ Gymnase Guynemer

Coût total des travaux : 123 715 € TTC.

➔ Gymnase Faidherbe

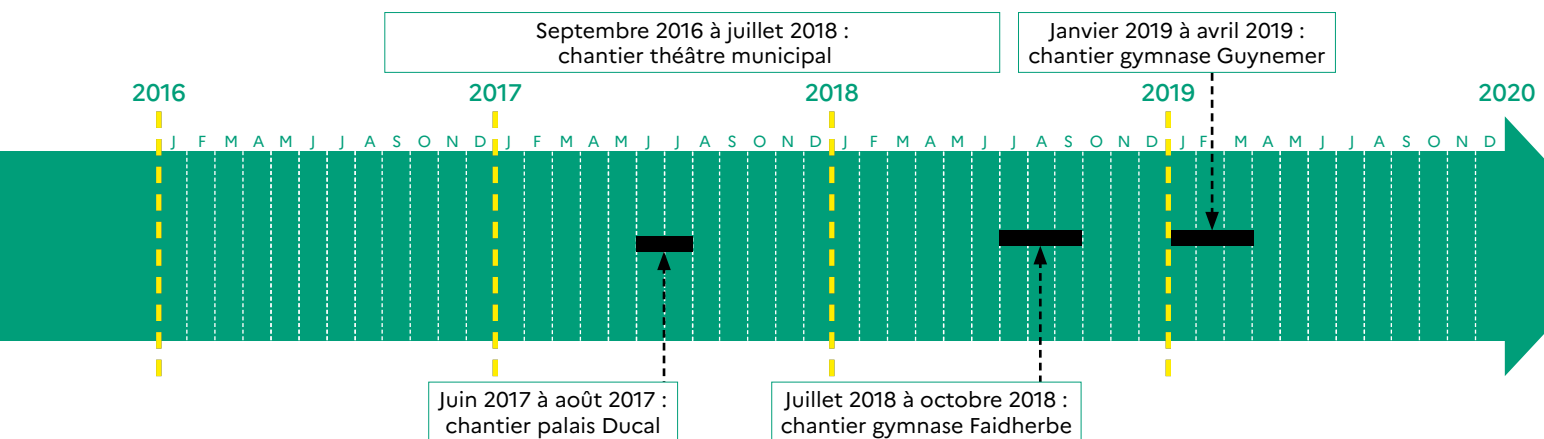
Coût Total des travaux : 204 058 € TTC.

✦ Objectifs

Le projet d'aménagement comprend la mise en accessibilité de l'accès au Palais Ducal qui abrite, entre autres, l'Office de Tourisme de Nevers, le réaménagement complet de deux gymnases et la mise en accessibilité du Théâtre Municipal.

Toutes les interfaces voirie ont fait l'objet d'un traitement, pouvant même aller au-delà pour certaines portions de voirie.

✦ Calendrier



✦ Démarche

Pour les élus de Nevers, l'accessibilité dans sa dimension universelle est un enjeu de développement durable et d'aménagement de la Cité pour tous. C'est un modèle inclusif plus respectueux, plus juste et plus égalitaire.

La ligne directrice des élus est que rendre la ville accessible, c'est rendre l'accès à la ville possible. Le premier maillon que la ville a traité a été celui des transports collectifs. Aujourd'hui, tous les matériels roulants sont accessibles à tous les usagers et, plus particulièrement, à tous les usagers handicapés, quel que soit le type de handicap. Toutefois, il reste encore des contraintes techniques de voirie qui en empêchent encore une pleine jouissance. En l'absence d'une accessibilité complète de la chaîne de déplacement, un service spécifique de transport de porte à porte, fonctionnant aux mêmes horaires que les services de transports collectifs pour tous, a été créé. Il permet une réelle autonomie pour des activités de loisirs ou professionnelles. En 2018, presque 200 accompagnements ont pu être ainsi assurés, ce qui répond à un réel besoin.

Cette action s'inscrit dans une démarche plus globalisante, basée sur l'importance du bien commun, qui permet aux responsables du territoire de mettre en perspective des réalisations les axes de progrès et d'identifier les actions à poursuivre et à développer sur les sujets d'accessibilité.

Les projets ici présentés concernent le Palais Ducal, les deux gymnases Faidherbe et Guynemer et le Théâtre Municipal.

→ Le Palais Ducal



Premier château de la Loire, édifié au XV^e siècle, il est le témoin le plus emblématique du prestigieux passé de la ville et qui abrite, aujourd'hui, l'Office de Tourisme, la salle du Conseil Municipal, les salles d'exposition et de conférence, où sont également organisés les mariages. Bientôt, ce site abritera le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) de Bourgogne.



Salle des mariages



Les élus en fauteuil roulant peuvent célébrer des mariages



Un plan incliné dans la salle de conférence permet d'accéder à l'estrade

La dernière réalisation sur ce site est l'installation d'un élévateur extérieur qui permet à l'ensemble des usagers valides comme PMR d'accéder au bâti par l'entrée principale du lieu située dans un quartier historique. La configuration de la voirie dans ce périmètre classé faisait obstacle à tout autre aménagement.



Un élévateur permet d'accéder au Palais Ducal



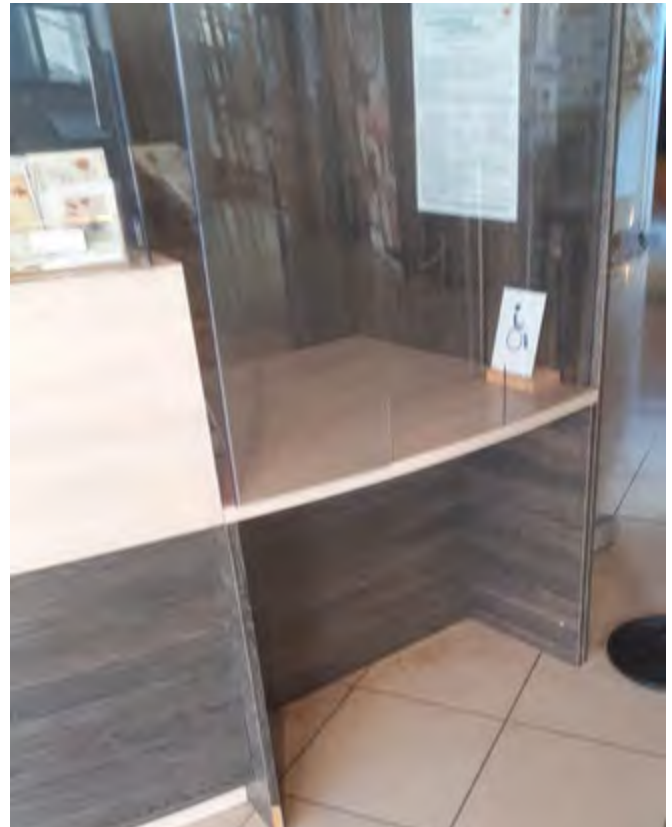
Dans le respect de l'architecture, chacun peut ainsi profiter de la même entrée, sans danger ni discrimination.

Ce site est donc devenu entièrement accessible pour toutes les parties ouvertes au public. Des ascenseurs intérieurs permettent d'accéder à tous les niveaux du bâtiment et à des sanitaires adaptés. Toutes les salles sont également équipées de BIM.

L'office de Tourisme est accessible de plain-pieds.



Entrée de l'Office du Tourisme



Le guichet d'accueil est décaissé pour être accessible

La ville de Nevers se dote d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).



Au rez de chaussée du Palais Ducal, plusieurs espaces repensés et réaménagés, accessibles à tous de plain-pied.

Par le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), Nevers, ville d'art et d'histoire, met ainsi en valeur l'évolution de son architecture et de son patrimoine.

Le Ciap se décline en plusieurs volets : des expositions temporaires, un espace de ressources documentaires, des ateliers pédagogiques et un lieu d'exposition permanente.

Le visiteur pénètre dans un espace totalement repensé, modernisé, accessible par son agencement, son mobilier et sa scénographie.



Le CIAP propose une véritable immersion dans le passé de la ville

Il découvre tout d'abord un espace avec une maquette de la ville en relief avec des projections vidéo qui montreront son évolution architecturale et urbaine. Il y aura également des séquences originales dans lesquelles il pourra suivre la journée type de personnages à Nevers : un faïencier du XVII^e siècle, un marinier du XVIII^e siècle, des vacanciers de la N7 au XX^e siècle...

Puis le visiteur entre dans une salle dédiée à l'eau (maîtrise, enjeux, abus) avec des animations multimédias, des objets à toucher, découvertes multisensorielle, table de jeu ludique et des lieux d'explorations relatifs au quartier des Pâtis avec témoignages sonores, matériaux et monuments de Nevers avec plaques tactiles, photographies, vidéos, conseils d'habitants...

Le Palais Ducal a été choisi comme site pour installer le CIAP pour enrichir encore plus ce lieu qui accueille, avec les expositions et manifestations organisées, environ 100 000 personnes par an.

→ Les gymnases Faidherbe et Guynemer

Ces deux réalisations accueillent tant les scolaires que les clubs sportifs et les associations locales. Les objectifs initiaux étaient la rénovation des sanitaires, mais les objectifs choisis furent le réaménagement des bâtis, des extérieurs et des cheminements.

Le gymnase Faidherbe

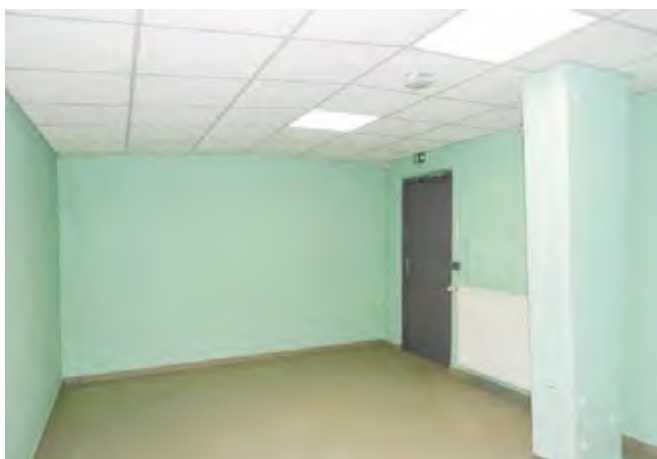
Ce gymnase fait partie d'un complexe multi-sports construit entre 1965 et 1974. Le bâtiment a été créé en 1972 et a été complètement rénové, une première fois, en août-septembre 1992. Sa superficie est de 800 m².



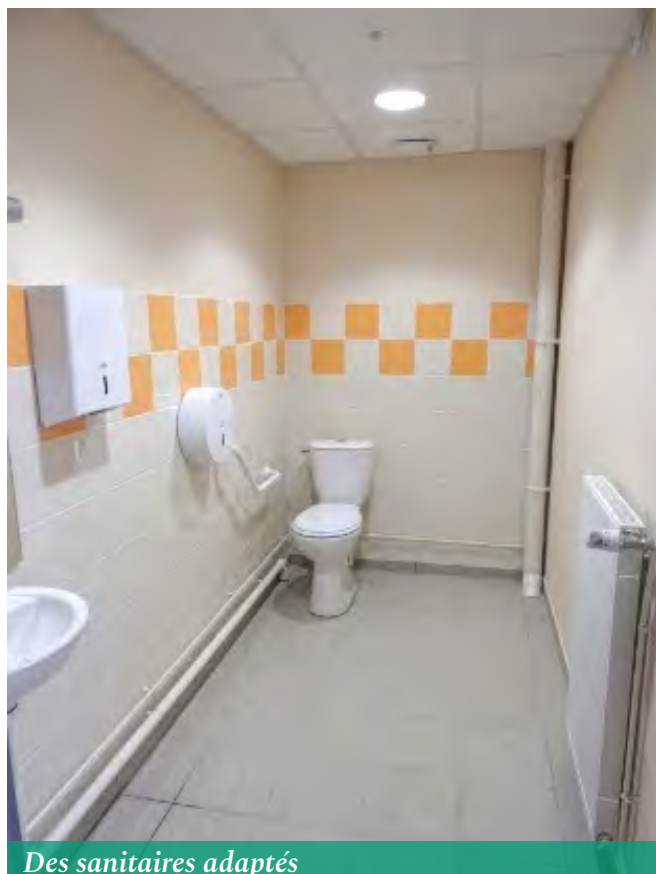
Après travaux

Cette dernière rénovation s'est déroulée durant l'année 2018. Elle a essentiellement concerné :

- ▮ la création de vestiaires et sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- ▮ le réaménagement complet des espaces intérieurs et extérieurs pour les rendre accessibles aux personnes handicapées,
- ▮ la création d'une extension pour des locaux de stockage.



Les nouveaux vestiaires avant la pose du mobilier



Des sanitaires adaptés



Un stationnement adapté à l'entrée du gymnase



Les cheminements dans l'attente de la pose du plan incliné

Le gymnase Guynemer

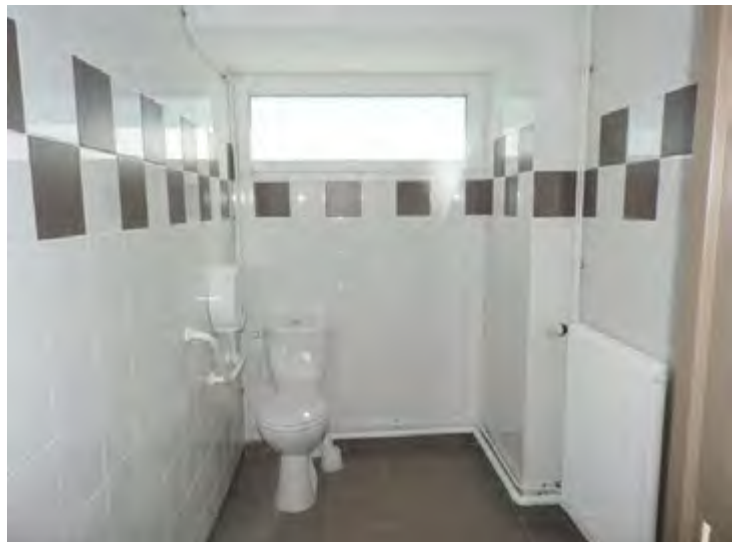
Cette structure de 308 m², créé en 1971, est un équipement multi-sports.

Les travaux ont porté sur :

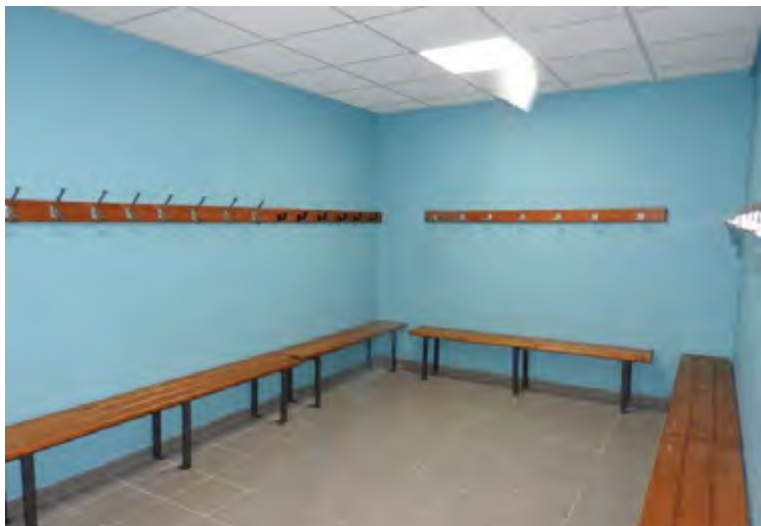
- ▶ l'aménagement de sanitaires accessibles,
- ▶ la mise en accessibilité des espaces extérieurs et intérieurs et un travail sur les circulations.



Bloc douches avant travaux



Douche et sanitaire accessibles après travaux



Vestiaire après travaux



Nouvelle table de massage à hauteur variable pour une réelle accessibilité



Nouvelles circulations intérieures accessible

→ Le Théâtre Municipal



La mise en accessibilité du Théâtre municipal de Nevers constitue le 4^e projet de ce dossier et a été retenu par la Fondation de France au titre de de l'intérêt commun que représentait non seulement la mise en accessibilité de l'établissement à destination du public, mais aussi à destination du personnel du théâtre et des intervenants acteurs, comédiens, musiciens, etc.

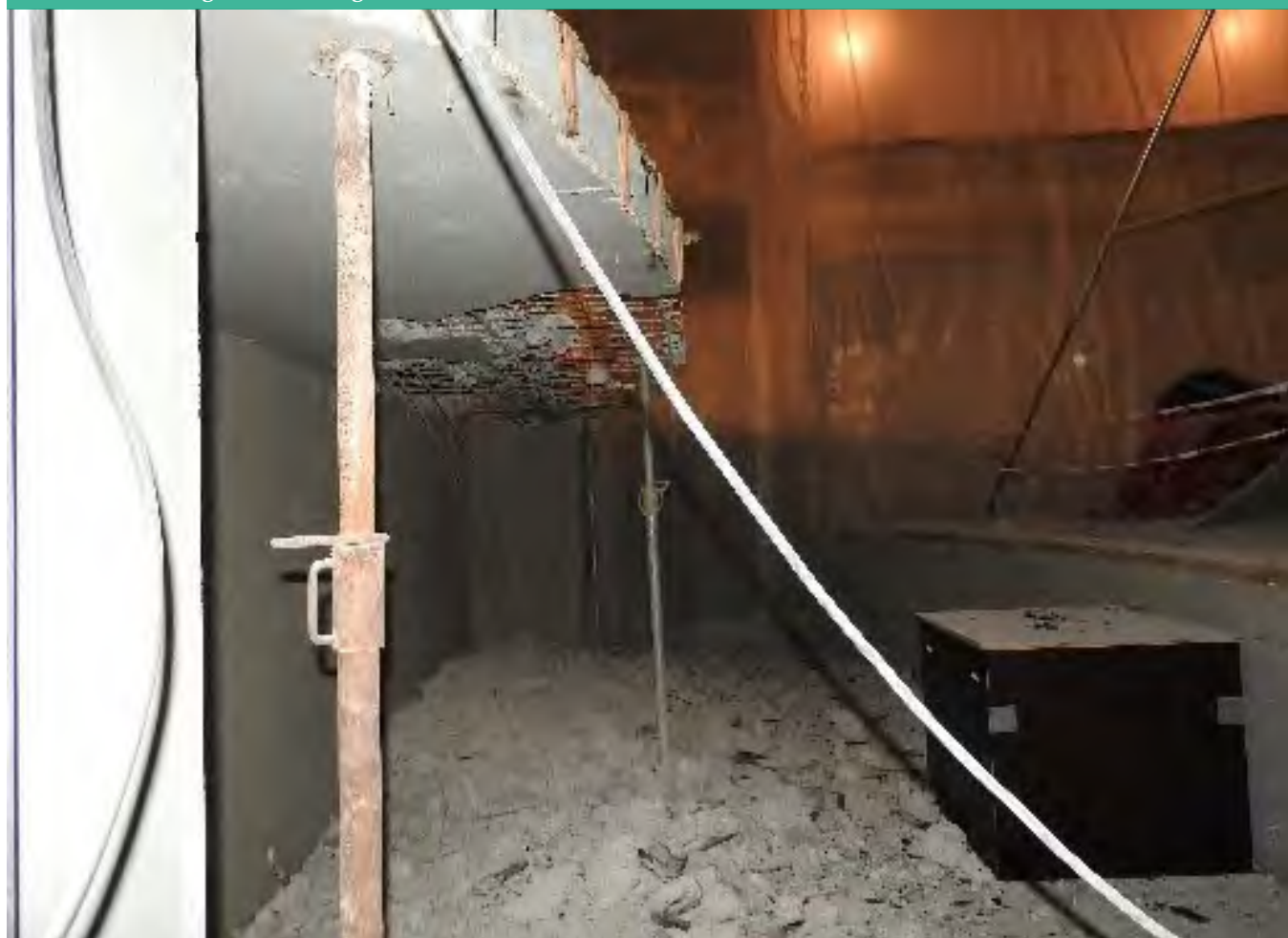
Construit en 1809, puis réaménagé en 1988, ce monument dit « Petit Théâtre » présente une structure et une scénographie dite à l'italienne⁶. Il est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1993.

À compter de 2018, après quatre années de travaux, l'édifice est de nouveau ouvert au public. Les travaux de mise en accessibilité ont concerné l'entrée principale mais aussi et surtout l'accès à la scène, les loges des artistes et les sanitaires.

⁶ La salle est en forme de U avec un parterre se siège, des corbeilles et des balcons. La scène à l'italienne, sur la face la plus large de la scène, est typiquement surélevée par rapport à la salle, avec un plancher légèrement incliné vers le public



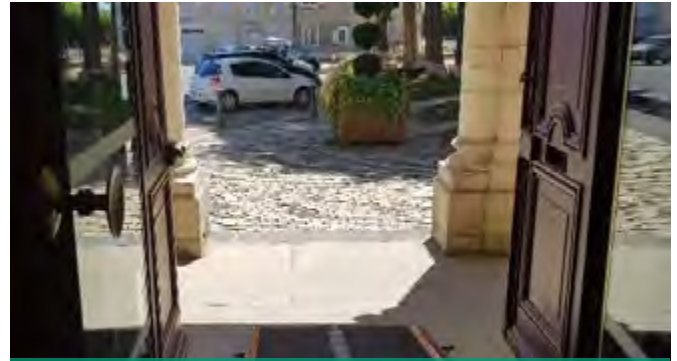
Des travaux de grande envergure entre scène et salle



◆ Les circulations



Du stationnement adapté au plus près du théâtre



Un accès facilité pour les personnes en fauteuil roulant



Mise en conformité des escaliers : bande d'éveil à la vigilance, mains courantes et contraste couleurs

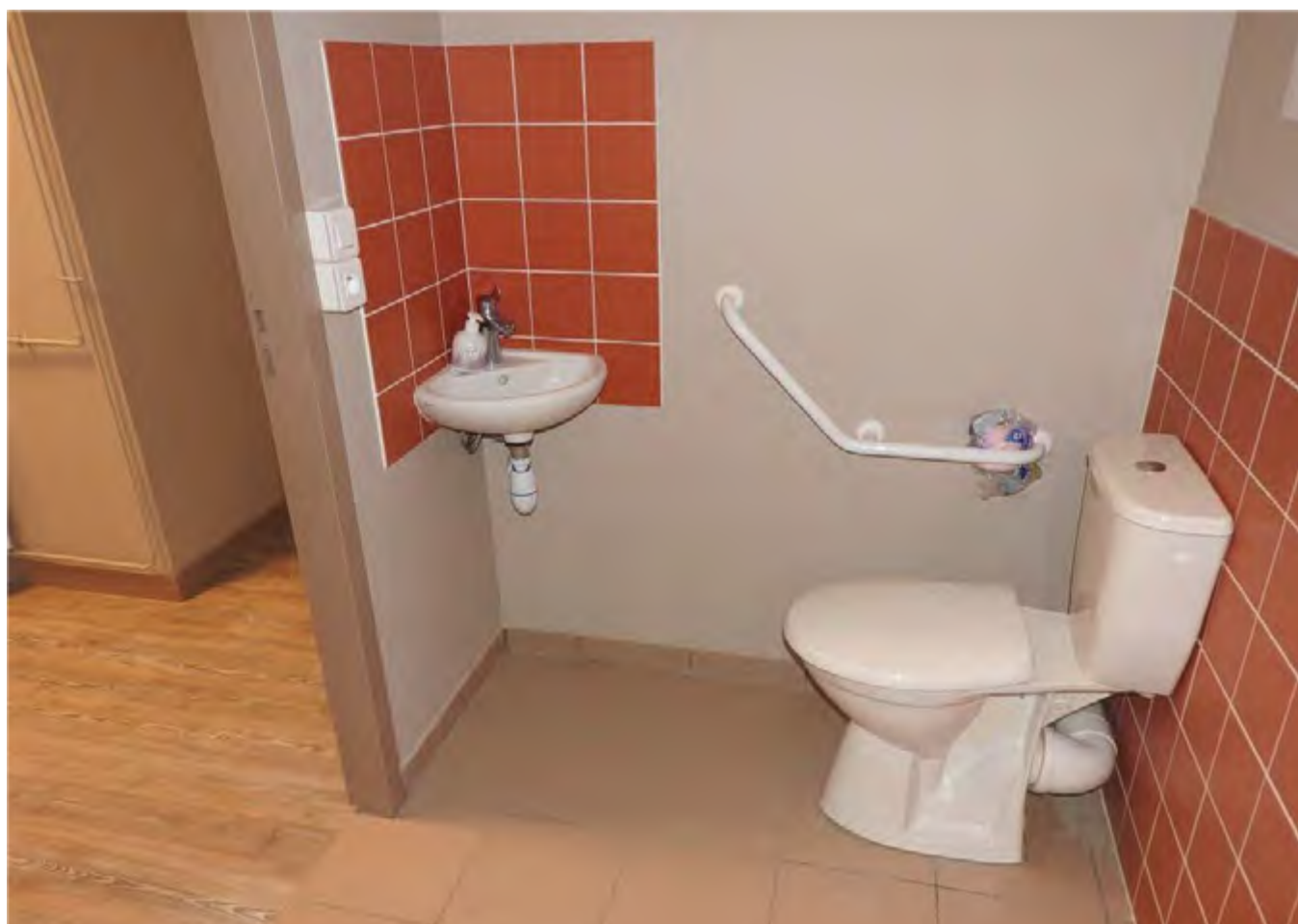


Une plateforme élévatrice pour relier entrée, loges des artistes et scène

◆ Des loges accessibles pour tout les artistes



Du mobilier bas permettant l'approche des personnes en fauteuil



Des sanitaires adaptés pour un transfert aisé



Des douches avec bac à l'italienne et équipements de confort

➔ Voirie et espaces publics

Tous ces aménagements ne peuvent profiter aux nivernais/neversois que si le maillon voirie et espaces publics de la chaîne de déplacement est accessible à tous. La ville de Nevers a donc entrepris de nombreux travaux d'aménagement voirie pour y parvenir et favoriser le développement des modes doux comme le vélo.



Une voirie avec des traversées piétonnes sécurisées

Ces aménagements sont réalisés tout autant dans l'hypercentre de la ville que dans ses faubourgs ou lieux moins touristiques mais tout aussi fréquentés par la population, voire plus, comme le pôle multimodal du Banlay aux abords du lycée Jules Renard. Ces travaux ont bénéficié de subvention de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France et du Fonds Européen de développement régional (FEDER).



Pôle multimodale du Banlay entièrement réalisé de plain-pied



Les abords du lycée Jules Renard traités avec des assises et des cheminements élargis



2015, rue du 14 Juillet avant travaux



2020, après 4 mois de travaux et transformation en rue piétonne



2018, rue Saint-Martin avant travaux



2020, rue Saint-Martin après 7 mois de travaux



Avenue Pierre Bérégovoy après travaux et avec pistes cyclables

Nevers n'est pas une ville plane, la topographie est un élément à prendre en compte, notamment dans le traitement des interfaces voirie/établissements recevant du public. Chaque fois que cela a été possible, l'accès des commerces a été pris en compte pour l'ensemble des usagers qu'ils soient personnes handicapées, personnes âgées, personnes avec poussette ou charrette à commission, etc. Toutefois, dans certains cas, ce sont les commerçants qui ont pris en compte ce traitement de l'interface par l'acquisition de plans inclinés rétractables.



Rue des Ardillets



Rue Saint-Martin aux trottoirs élargis et aplanis et à la chaussée voiture réduite



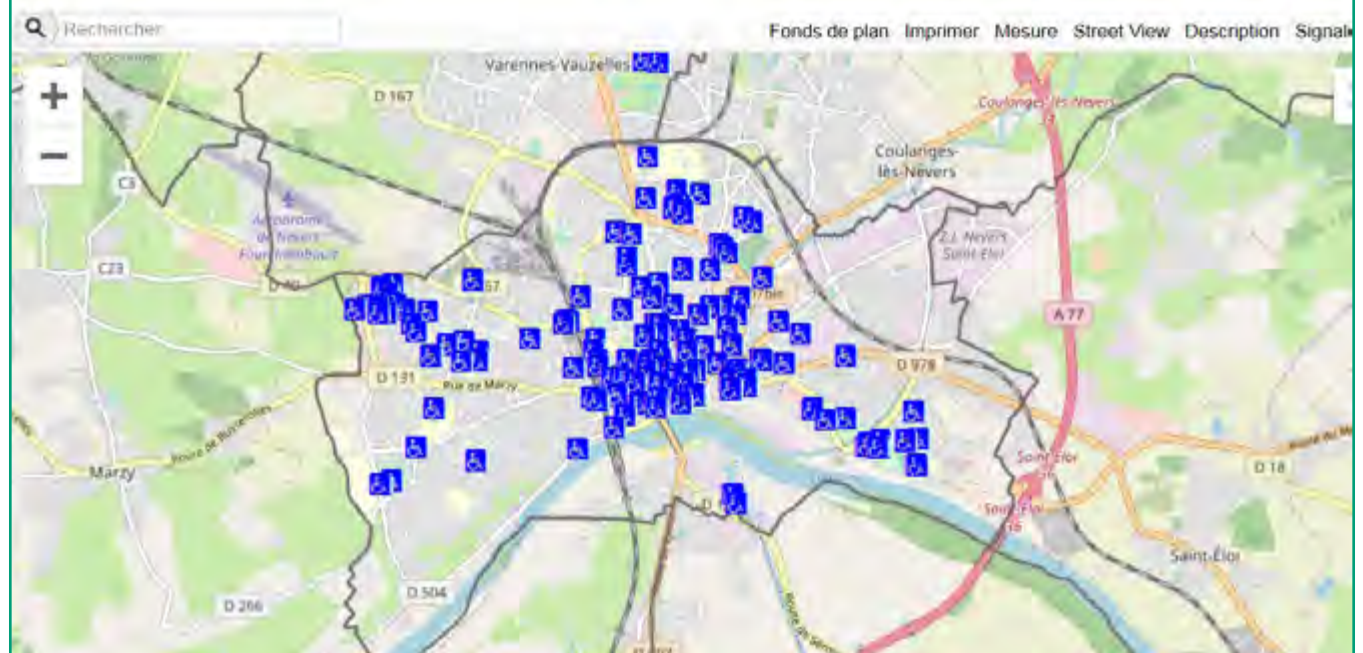
Rue Saint-Martin vue sur le traitement de plain pied des accès des commerces

Le territoire a développé un outil d'information sur les 230 places de stationnement adapté qui est consultable sur le site d'information de la ville (<https://www.nevers.fr/vivre-a-nevers/accessibilite-handicap/cartographie-des-places-PMR>)

Cartographie des places PMR

Imprimer Envoyer par mail Partager

Retrouvez ci-dessous la carte des 230 places de parking réservées aux Personnes à mobilité réduite dans le domaine public de Nevers.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Mission Accessibilité / Handicap : 03.86.68.45.41.



Fonds de plan Imprimer Mesure Street View Description Signalement

PMR_177

PMR_177	
ADRESSE	Résistance - Square de la Résistance - N° 11
NUM ARRÊTÉ	Arrêté N° D 2011-187
COMMENTAIRE	
LONGUEUR	5.8
LARGEUR	3.5
ACCES	Oui
TROTTOIR	
LIEN PHOTO	http://wgs-users.s3.amazonaws.com/agglo-nevers/PMR/Photos/PMR_177.jpg

Elle s'attache à répondre à une demande sociale. De par ses actions, elle anticipe également le vieillissement de la population.

**LE JOURNAL
DU CENTRE**

À LA UNE | VIE LOCALE | SPORTS | LOISIRS | ÉCONOMIE



Consultation

Travaux de l'avenue Bérégovoy : la ville de Nevers demande l'avis des habitants

NEVERS TRAVAUX - URBANISME

Publié le 26/09/2018 à 13h00



[LIRE LE JOURNAL](#)

Visuel « Ville de Nevers »

Pour qu'une ville vive, il faut procurer un confort d'usage pour l'ensemble de la population. Ce processus d'adaptation progressive du cadre de vie participe à la valorisation du patrimoine urbain, historique et culturel et au bien-être de tous. La ville de Nevers poursuit son œuvre avec un degré d'exigence pour répondre au mieux aux attentes de tous ses citoyens.



Cathédrale de Nevers ©Pixabay



Contact :

Mairie de Nevers - Mme Magali ROUGAUD

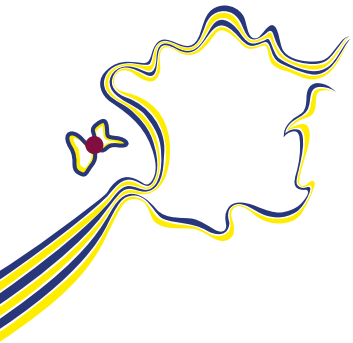
CS9706 58000 Nevers cedex

Tél. : 03 86 68 45 40 - Mél : magali.rougeaud@ville-nevers.fr

LES ABYMES



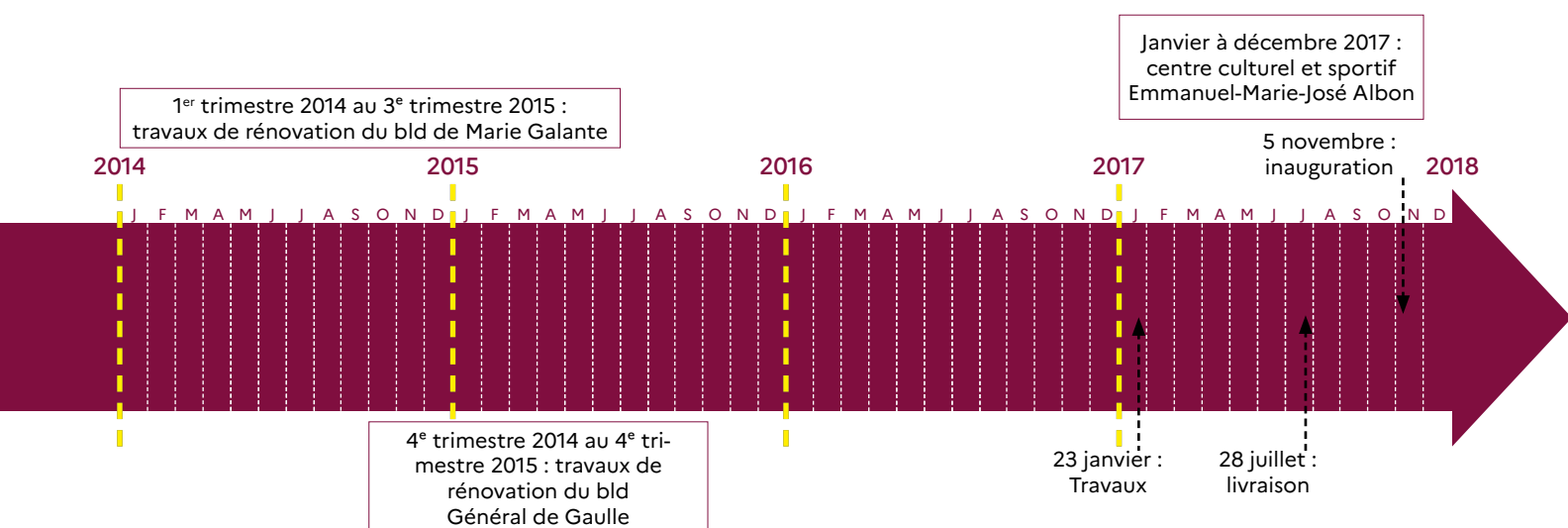
Les Abymes - Guadeloupe (971) - 60 000 habitants



✦ Contexte

Les Abymes est située à l'ouest de la Grande Terre sur l'île de la Guadeloupe. C'est une ville-centre de l'unité urbaine Pointe-à-Pitre-Les Abymes. C'est un territoire de 81,25 km², avec près de 60 000 habitants. Depuis le début des années 2000, la population décroît régulièrement. Engagée dans une démarche de développement durable en lançant un Agenda 21 en 2009, cette commune résidentielle et commerciale est le 2^e pôle économique de la Guadeloupe. L'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes est implanté sur le territoire commercial. Les principaux atouts du territoire pouvant accueillir des personnes handicapées sont le musée ACTe et le musée Saint-John Perse. Des sites naturels remarquables comme la Rivière salée/Point d'eau et l'îlet du Gosier et le phare de la plage sont aussi proches de ce territoire.

✦ Calendrier



✦ Données clés

➔ Quartier du Raizet

8 246 000 € TTC pour les locaux d'animation boulevard de la Rénovation, le canal du Raizet et le boulevard de Marie Galante et les espaces verts.

Boulevard de la Rénovation et plots commerciaux

- ▶ Maître d'ouvrage : Ville des Abymes ;
- ▶ Maître d'oeuvre : SEMSAMAR ;
- ▶ Montant des travaux : 1 376 050 € HT dont maîtrise d'oeuvre 144 000 € HT, prestations intellectuelles (BC, SPS) 32 050 € et prestations travaux 1 200 000 €.

Ce budget d'opération est réparti de la manière suivante :

- ▶ Ville : 137 605 €
- ▶ Conseil régional : 550 420 €
- ▶ ANRU : 688 025 €

Boulevard de Marie Galante

Coût global de l'opération pour la 1^{ère} tranche : 7 507 611 € HT.

Subventions :

- ▶ ANRU : 3 800 000 € HT ;
- ▶ FEDER : 2 650 00 € HT ;
- ▶ Région : 390 000 € HT.

Maîtrise d'œuvre : Pile et Face (Émilie ROMNEY et Marc JALET) - 97139 Les Abymes.

Boulevard Général de Gaulle (voies structurantes)

Coût global de l'opération pour la 1^{ère} tranche : 3 826 567 € HT

Subventions :

- ▶ ANRU : 420 750 € HT ;
- ▶ État-CPER : 3 144 000 € HT.

Maîtrise d'œuvre : VIALIS - Colin 97170 Petit Bourg

Le centre culturel et sportif Emmanuel Marie José ALBON

Coût global de l'opération pour la 1^{ère} tranche : 7 075 768 € HT

Subventions :

- ▶ ANRU : 1 100 000 € HT ;
- ▶ État-CPER : 1 780 000 € HT ;
- ▶ État DDU : 106 547, 50 € HT ;
- ▶ Région : 1 440 000 € HT.

Maîtrise d'œuvre : AR Architecture (Jean-Marc BOREL - Franck SAINT-MARTIN) - 2 jardins de Convenance 97122 Baie-Mahault.

Jardin an nou tout

- ▶ Maître d'ouvrage : SIKOA SA HLM La Guadeloupe ;
- ▶ Maître d'œuvre : GTM Guadeloupe ;
- ▶ Montant des travaux : 56 783 € HT.

✦ Objectifs

Le territoire vise deux objectifs dans cette opération :

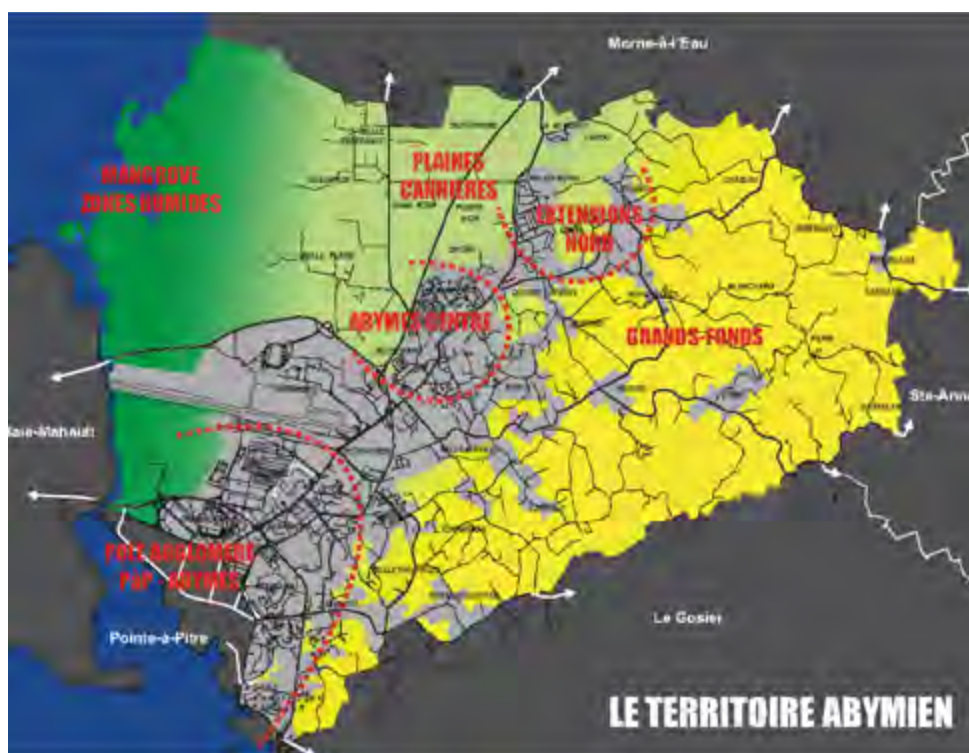
- d'une part, réaliser une accessibilité géographique à l'attention des habitants de la cité, des biens et des personnes, par une offre de mobilité, un accès au territoire, à ses activités et aux 60 000 lieux de résidence, ainsi qu'une circulation sans entrave dans la ville ;
- d'autre part, passer d'une ville aménagée pour des jeunes adultes à une ville conçue pour être facilement utilisable par tous quelles que soient les capacités individuelles, tant au niveau des cheminements piétonniers, des transports publics et des constructions. Cela passe par une réflexion globale de l'environnement urbain, de sa composition.

La ville des Abymes a déjà été récompensée, lors des Sésames Ultramarins de l'Accessibilité Positive, le 24 novembre 2018, par la remise du Sésame de Diamant pour le travail réalisé. Le territoire ne s'est pas arrêté à cette étape et a poursuivi sa démarche jusqu'à aujourd'hui en partenariat avec la DEAL.

✦ Démarche

Les Abymes, s'est lancée dans un vaste projet de rénovation urbaine. Une opportunité pour tout remettre aux normes d'accessibilité, une chance pour tous les usagers qui usent, utilisent et surtout connaissent la cité.

Dernièrement, deux opérations d'aménagement ont été réalisées :



► la première porte sur la restructuration de la voirie du quartier Le Raizet, par la suppression de tous les obstacles ;

► la seconde par la création d'un espace de convivialité permettant de lutter contre toute forme d'exclusion.

L'accessibilité a été prise en compte dès le début de la réflexion. En effet, si

l'appel à candidature concerne des opérations d'aménagement d'ensemble, toutes les démarches ponctuelles associées améliorant l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne du déplacement ont été retenues.

→ Le quartier du Raizet

L'aménagement, organisé à partir d'une concertation avec visite de terrain avec les habitants, a concerné le centre sportif et culturel Emmanuel Marie José ALBON, les voies structurantes et les plots commerciaux. Il s'agissait, entre autres, de créer des locaux du type containers pour des activités de restauration et artisanales afin d'animer de créer une interface vivante avec les autres quartiers en lien avec l'opération Rénovation Urbaine d'aménagement durable du territoire.



Un autre usage des containers

Ces travaux ont consisté en :

- ▶ travaux de terrassement généraux et de voirie ;
- ▶ travaux de maçonnerie, de dallage et pose de mobilier urbain ;
- ▶ travaux d'éclairage public ;
- ▶ création d'espaces paysagers qualifiés dédiés à la promenade et à la convivialité ;
- ▶ mise en place des containers.

L'objectif était de relocaliser des locaux créés spontanément le long du canal en offrant des conditions d'hygiène et de sécurité aux commerçants et aux utilisateurs.

La voirie et les espaces publics

Les cheminements ont été revus : trottoirs élargis, places de stationnement créées, traversées piétonnes, signalétique posée, mobilier urbain installé, etc. Une attention particulière a été portée sur le bon alignement des mobiliers et équipements urbains pour laisser le cheminement piéton libre de tout obstacle ainsi que sur les dévers. Les revêtements de sol sont non glissants et non réfléchissants. D'une largeur de 1,40 m, les cheminements ont été pensés et réalisés pour être sans obstacle à la roue, à la canne ou au pied.



Vue d'ensemble du boulevard Charles de Gaulle, le nouvel aménagement accessible



De larges trottoirs, boulevard Charles de Gaulle



Des espaces bien délimités pour plus de sécurité, boulevard Charles de Gaulle

Le chantier voirie a essentiellement concerné les voies structurantes du Raizet : le boulevard Charles de Gaulle, le boulevard de Marie-Galante le long du canal et le boulevard de la Rénovation.



Avant travaux



Des cheminements piétons mieux structurés et plus sûrs après 12 mois de travaux

→ Le boulevard Charles de Gaulle

Dès le commencement des travaux et pendant toute la phase chantier sur le boulevard Charles de Gaulle, le cheminement piéton est préservé ; c'est un lieu de passage où les piétons doivent pouvoir se croiser et se dépasser sans gêne. Le mobilier urbain détectable et repérable notamment par les personnes aveugles ou malvoyantes délimite les espaces et garantit la sécurité des piétons.



Protection des piétons durant la phase travaux



De larges trottoirs accessibles et des piétons mieux protégés, les potelets auraient gagné à être contrastés en partie sommitale

→ Le boulevard de Marie Galante



Vue d'ensemble du boulevard Marie Galante

Le boulevard de Marie Galante a fait l'objet d'une importante rénovation permettant de rendre accessibles et de sécuriser les cheminements piétons ainsi que les traversées piétonnes adaptées et sécurisées le long du canal. Là aussi, le mobilier urbain bien aligné peut servir de séparateur d'espaces par le choix dans son implantation sur l'espace public. Le parti pris de l'aménageur a été d'installer du mobilier résolument contemporain, bien détectable et bien repérable. Piétons et automobilistes co-existent en parfaite harmonie sur cet axe routier. Les premiers font émerger une demande d'accotoirs (accoudoirs) pour les bancs qui en seront bientôt équipés pour faciliter l'aide au relevage des personnes âgées, des femmes enceintes, des PMR, etc.



D'importants travaux d'aménagement durant presque deux années



De nouvelles passerelles accessibles et bien repérables, pour les personnes déficientes visuelles, avec des gardes-corps bien dimensionnés



Des équipements et mobiliers d'assise alignés pour garantir un libre cheminement confortable

➔ Les plots commerciaux et le boulevard de la Rénovation

Le long du boulevard de Marie Galante fleurissaient jadis, de nombreuses cellules commerciales. La décision de déplacer ces cellules vers le boulevard de la Rénovation a été motivée par un plus grand respect de l'environnement.

Les plots sont conçus avec soins et offrent aux usagers des zones de repos. Les matériaux utilisés ont gagné en noblesse. Il s'agit en effet de containers superposés dont les parois se relèvent. Les passages sous les escaliers sont sécurisés pour garantir une parfaite accessibilité et une parfaite sécurité pour les personnes aveugles ou malvoyantes.



Boulevard de la Rénovation, traité en béton stabilisé, il permet aux utilisateurs de fauteuil roulant de circuler sans vibration

De nombreux espaces verts ont été aménagés, une large place a été donnée aux piétons, les cheminements sont bien contrastés et accessibles. Ces aménagements voirie accessibles permettent de rejoindre le nouveau centre socio-culturel du Raizet.



De nouveaux espaces accessibles et bien contrastés aux larges cheminements

Les bulles commerciales à deux niveau permettent une offre redondante en haut et en bas.



Un espace pour les piétons bien séparé des voies de circulation automobile

→ Le centre sportif et culturel Emmanuel-Marie-José Albon



Dans le cadre du programme de la Rénovation Urbaine des Abymes, il a été implanté dans le quartier du Raizet des équipements d'animation sociale, sportive, culturelle. Ces aménagements permettent d'assurer l'animation de la vie locale et de renforcer l'attractivité des quartiers défavorisés. Ce projet concerne la reconstruction sur site du centre socio-culturel du Raizet ainsi que le traitement des abords réalisé en deux tranches de travaux.



Un espace ouvert et des circulations extérieures accessibles

La première tranche a été réceptionnée et mise à disposition, le 28 juillet 2017. Elle concerne :

- ▮ un espace administratif composé de bureaux, d'un hall d'accueil qui est aussi un espace de détente, d'une salle de documentation et de lecture, d'une salle de réunion, de locaux techniques et de sanitaires (douches et wc) ;
- ▮ un espace artistique composé de salles d'éveil et de formation musicale, de danse, de théâtre, de musique, d'orchestre, de local de rangement des instruments notamment piano, de vestiaires et de blocs sanitaires douches-wc ;
- ▮ un espace sportif composé d'un accueil et d'attente, d'une salle de boxe, d'un espace de musculation, d'un dépôt de matériel sportif, de vestiaires et de blocs sanitaires douches-wc.

Les circulations intérieures et extérieures sont accessibles tout comme les équipements et plateaux sportifs extérieurs et l'espace public accueillant.

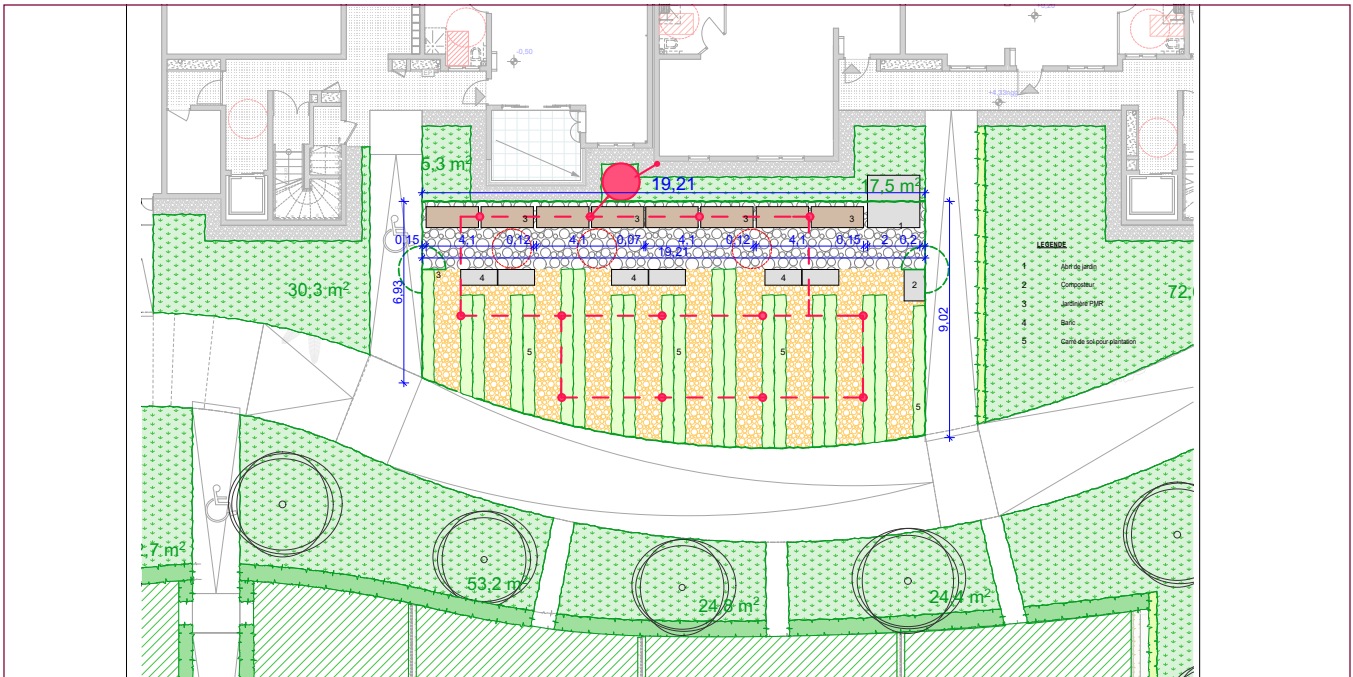
Cet espace est prévu pour accueillir environ 1 000 usagers.

La première tranche a été inaugurée, le 5 novembre 2017, par le Premier ministre Édouard Philippe et le maire des Abymes, Président de la Communauté d'agglomération Cap Excellence Eric Jalton.

La seconde tranche en cours d'étude concernera la réalisation d'un auditorium composé d'une salle-espace public de 250 places, d'une scène, de studios d'enregistrement, d'une régie, de locaux techniques et rangement, de loges et de blocs sanitaires.



Inauguration par le Premier ministre Édouard PHILIPPE, le 5 novembre 2017



➔ La création d'un espace de convivialité : le jardin accessible à tous - « Jadin an nou tout »

La création de ce jardin fait partie d'une vaste réflexion sur l'accessibilité en générale. Rendre accessible le cadre de vie des habitants nécessite d'assurer la continuité de la chaîne de déplacements, en répondant aux besoins fondamentaux de tous les habitants :

- ▶ se repérer et s'orienter ;
- ▶ communiquer et participer ;
- ▶ aller d'un point à un autre et se reposer ;
- ▶ être et se sentir en sécurité ;
- ▶ accéder aux services.

C'est dans cet esprit que le territoire des Abymes a créé le « Jadin an nou tout » avec d'une part un accès depuis les immeubles alentour et d'autre part des jardinières surélevées



Un jardin pour tous, bien équipé en mobilier d'assise



Des bacs à culture accessibles en position assise comme en position debout



La résidence les Pédicettes -nom qui s'inspire d'un conte autour des tortues- aux alentours du jardin accueille des locataires handicapés et le bailleur social Sikoa, soucieux du bien-être de ses résidents, a étudié et réalisé des logements équipés en domotique pour garantir une plus grande autonomie de ses habitants. Ces derniers viennent pour la plupart d'une résidence/quartier des Collinettes.

Le jardin est conçu pour être un lieu de convivialité afin de créer du lien social entre les habitants et ainsi mieux lutter contre toute forme d'isolement et d'exclusion. Il a notamment été pensé pour accueillir les personnes âgées et les personnes handicapées, quelle que soit la forme du handicap.

La concertation a notamment rassemblé le bailleur social des immeubles alentour et l'association Soley Kléré Nou. Ainsi, toutes les circulations depuis les bâtiments ont été reprises pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de cheminer partout dans le jardin et de pouvoir s'approcher au plus près des jardinières surélevées pour des activités de jardinage en groupe. Les personnes handicapées visuelles n'ont pas été oubliées, tous les éléments structurants du jardin et de ses cheminements sont repérables et un soin tout particulier a été apporté à l'éclairage.

Tous les habitants sont invités à la culture et à la dégustation des récoltes, notamment à l'occasion de moments festifs comme la Fête des Voisins.



Plage-Cocotiers-Mer-Guadeloupe-Tropical-Caraïbes ©Pixabay



Contact :

Mairie des Abymes - Mme Valérie ARGENT

Rue Achille René Boineuf 97139 Les Abymes

Tél. : 0590 23 91 68 - Port. : 0690 56 64 41 Mél : vargent@ville-des-abymes.fr

AFM	Association Française pour la Myopathie
AFIPH	Association familiale de l'Isère pour les personnes handicapées
APF France Handicap	Association des Paralysés de France - France Handicap
ATMO Auvergne-Rhône-Alpes	Association Agréée pour la Surveillance de la qualité de l'Air en Auvergne-Rhône-Alpes
AVH	Association Valentin Hauÿe
BRF	Bois Raméal Fragmenté
Cdthed	Comité pour le Droit au Logement des Handicapés et l'Egalité des Droits
CIAP	Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
CRTH	Centre Ressource Théâtre et Handicape
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DEVE	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris
DVD	Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris
ERP	Établissement recevant du public
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
K €	Kilo euros soit 1 000 euros
LAURE	Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie
LED	Light-emitting diode - Diode électroluminescente
M€	Million d'euros
MPAA	Maison des pratiques artistiques amateurs
NO₂	Dioxyde d'azote
NO	Oxyde d'azote
PAM	Personne aveugle ou malvoyante
PM10	Particules fines d'un diamètre de inférieur à 10 microns
PMR	Personne à mobilité réduite
PPRI	Plan de prévention des risques inondation
RD	Route départementale
SEP Rhône-Alpes	Réseau de prise en charge des patients atteints de Sclérose en Plaque en Rhône-Alpes
SG	Secrétariat général
TAG	Transports de l'agglomération grenobloise
VTT	Vélo tout terrain
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZFE	Zone à faible émission
ZTL	Zone à trafic limité

Ce document a été réalisé par Éric ALEXANDRE de la Délégation ministérielle à l'accessibilité.

Remerciements aux contributeurs :

- Thierry GATTO de la Direction départementale des Territoires - DDT de la Drôme
- Philippe LAUVERGEON de la Direction départementale des territoires - DDT de la Nièvre

Pour aller plus loin :

Des ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique
www.ecologie.gouv.fr | www.cohesion-territoires.gouv.fr | www.mer.gouv.fr

Délégation ministérielle à l'Accessibilité
accessibilite.ecologie.gouv.fr

Légifrance, le service public de la diffusion du droit
www.legifrance.gouv.fr

Contacter la DMA ou inscrivez-vous à la lettre mensuelle de la DMA par simple mail : dma.sg@developpement-durable.gouv.fr



La Délégation ministérielle à l'accessibilité

Rattachée au Secrétariat général des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, elle impulse, coordonne et promeut la politique d'accessibilité du cadre bâti (logement, établissements recevant du public et locaux de travail), de la voirie, des espaces publics, des transports publics, des mobilités et des espaces naturels. Elle assure la cohérence des actions menées par les ministères dans ces différents domaines.

Chargée de promouvoir la politique d'accessibilité des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, elle publie et partage des ressources sur l'accessibilité.

Secrétariat général

Délégation ministérielle à l'accessibilité

Grande Arche paroi sud - 92055 La Défense cedex - Tél. : 01 40 81 21 22

Crédit photo :

- Fiche Grenoble : ©Grenoble Alpes-Métropole, Lucas Frangella ;
- Fiche Paris : ©Atlier NOUS, Perrine Henault et Arthur Ripoché ;
- Fiche Clichy-la-Garenne : ©Citallios ;
- Fiche Vannes : ©Ville de Vannes et DMA, Éric Alexandre ;
- Fiche La Chapelle-en-Vercors : ©DDT Drôme, Thierry Gatto ;
- Fiche Nevers : ©DDT Nièvre, Philippe Lauvergeon ;
- Fiche Les Abymes : ©Ville des Abymes, Loïc Nisis.

Conception graphique : SG/DAF/SAS/SET/SET2 - B.Cudelou - Impression : SG/DAF/SAS/SET/SET2 - Atelier de reprographie

Imprimé sur du papier certifié écolabel européen

www.ecologie.gouv.fr - www.cohesion-territoires.gouv.fr - www.inprimvert.fr



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*